

» dans la chapelle pour le préparer à l'exé-
» cution , lorsque le tribunal du saint office
» donna ordre au juge de lui remettre le cou-
» pable. Celui-ci ayant répondu qu'il avoit été
» jugé & condamné suivant les loix , l'inqui-
» sition réitéra ses ordres , & les fit bientôt
» suivre des menaces ecclésiastiques ; de sorte
» que le juge intimidé lui livra le criminel.
» Le conseil de Castille instruit de cette dé-
» marche en porta ses plaintes aux pieds du
» trône : votre majesté fit donner des ordres
» au saint office de Cordoue par l'inquisiteur
» général , de rendre l'esclave prisonnier : ils
» ne furent point exécutés ; elle les réitéra
» jusqu'à trois fois ; & les inquisiteurs voyant
» qu'ils seroient à la fin forcés de le rendre ,
» aimèrent mieux faire évader l'esclave , lais-
» sant les ordres de votre majesté & les loix
» sans exécution , la ville de Cordoue désolée
» & le coupable libre. Ce trait développe
» l'esprit & le système de l'inquisition.

» Il est affligeant pour la juridiction royale
» qu'elle ne puisse pas même punir de la prison
» les ministres du saint office ; & que celui-ci ,
» d'une autorité générale , ait l'avantage de
» flétrir l'ame par ses censures , le corps par
» l'exil & les châtimens. Le corregidor de
» Toledé ayant voulu procéder contre un
» boucher du tribunal , dont la mauvaise foi
» étoit publique , & un sujet de plainte uni-
» versel dans la ville de Toledé , & l'ayant
» fait arrêter ; le saint office procéda à son
» tour contre le corregidor , pour se faire
» remettre les pieces du procès & le prisonnier.

» Sans autre formalité, il excommunia le cor-
 » régidor; il fit afficher son nom aux portes
 » de la paroisse. Le portier & l'alguazil de
 » ce magistrat qui s'étoient saisis du boucher,
 » furent enfermés dans les cachots secrets de
 » l'inquisition; & lorsqu'on les en retira plu-
 » sieurs jours après pour entendre leur con-
 » fession, ce ne fut qu'après leur avoir fait
 » raser les cheveux & la barbe; ils avoient
 » les pieds nus, on leur fit subir un long inter-
 » rogatoire sur leurs vie, mœurs & parents,
 » après lequel ils furent condamnés à l'exil.
 » Ces malheureux ayant demandé au tribunal
 » un acte de la procédure, afin que l'hon-
 » neur de leur famille ne fût pas flétri, les
 » inquisiteurs eurent la cruauté de le leur
 » refuser. »

Des traits aussi odieux restèrent impunis :
 le Conseil de Charles II ne décida rien, &
 l'inquisition jouit sans trouble de l'autorité
 qu'elle avoit usurpée. *Don Melchor de Macanas*,
 ministre plénipotentiaire de l'Espagne dans
 le congrès de Breda, & très-instruit dans le
 droit canon, ayant été chargé d'examiner les
 droits de l'église dans les disputes qui s'éle-
 verent entre Rome & l'Espagne, devint bien-
 tôt odieux à cette première cour; elle fut lui
 susciter des ennemis dans le tribunal de l'in-
 quisation; & dès cet instant la tranquillité de
 Macanas fut troublée: persécuté pendant dix
 ans, il erra sur les frontières de sa patrie,
 sollicitant en vain sa grace aux pieds du trône
 qu'il avoit servi & défendu. Il faut lire sa Re-
 quête pour connoître les menées sourdes du

saint tribunal, & sur-tout cet esprit de haine implacable qui le caractérise.

« Je supplie votre majesté, dit-il, dans le Mémoire apologétique qu'il présenta à Philippe V en 1722, » de me permettre de lui exposer
 » mes raisons ; & si dans la narration fidele que
 » je suis obligé de vous faire, je ne puis
 » m'empêcher de découvrir les auteurs du
 » mal, j'imiterai saint Athanase, saint Jean
 » Chrysoftôme, saint Augustin, & les autres
 » saints peres, qui nous ont tracé la voie de la
 » défense légitime.

» Saint Paul se voyant condamné en matière de religion, appella de ce jugement à
 » César ; & César, quoique païen, admit sa
 » défense, & révoqua l'Arrêt prononcé contre
 » lui. Sainte Therese, (*) enfermée dans
 » les cachots de l'inquisition de Toledé, éleva
 » son cœur à Dieu, & entendit une voix qui
 » lui disoit d'avoir recours à son souverain :
 » elle obéit ; & Philippe II, après avoir examiné sa cause, la mit en liberté, & donna
 » un témoignage authentique de son innocence
 » & de sa sainteté. L'histoire de l'église nous
 » offre mille exemples semblables ; mais les

(*) J'aimois l'Espagnole sainte Therese, parce qu'elle a dit, en parlant du démon, *ce malheureux condamné à ne jamais aimer*, expression pleine de sentiment ; mais j'ai perdu un peu de l'affection que j'avois pour elle depuis que je fais qu'elle a écrit qu'il ne devoit y avoir que deux prisons dans le monde ; celles de l'inquisition pour ceux qui ne croient pas ; & les petites maisons pour ceux qui croient & qui pechent. Par ce rare jugement, tous les hommes doivent être enfermés ou brûlés. *Note de l'Auteur du voyage.*

» deux que je viens de citer suffisent pour au-
 » toriser mon appel à votre majesté.

» Quelques autres motifs me déterminent
 » aussi à ce recours, le seul qui me reste.
 » J'appelle de votre majesté, moins instruite
 » de ma cause, à votre majesté plus instruite ;
 » j'appelle des faux scrupules que l'on cherche
 » à lui inspirer au préjudice de la raison, de
 » la justice & de la vérité, en faveur des
 » scrupules vrais que causeroient à votre ma-
 » jesté l'oppression des loix & le triomphe de
 » l'injustice.

» J'appelle de ceux qui, sous le titre de
 » ministres de votre majesté, sont les plus
 » fiers ennemis de sa couronne, qui ne se
 » servent de l'autorité qui leur fut confiée,
 » que pour satisfaire leurs passions person-
 » nelles, & toujours sous le voile spécieux
 » & respectable de la religion. J'appelle de
 » ceux qui, pendant toute la durée de ma
 » cause, dans leurs discours & leurs actions
 » n'ont pas craint d'encourir la malédiction
 » prononcée dans cette terrible sentence : *væ*
 » *vobis qui dicitis bonum malum, & malum*
 » *bonum, ponentes tenebras lucem, & lucem*
 » *tenebras.*

» Je fais que le sacerdoce & l'empire sont
 » deux choses distinctes ; & quoique les deux
 » glaives soient dans l'église, ils ne sont pas
 » confiés à la même main, ni destinés au
 » même emploi. Si nous en croyons le véné-
 » rable évêque *Sinese*, le glaive spirituel fut
 » donné à l'église pour conduire les hommes
 » à Dieu par la voie de la persuasion & des

» prieres ; & le glaive temporel fut mis dans
 » la main des rois pour gouverner les affaires
 » temporelles ; c'est ce qui faisoit dire au
 » pape Gelase : *notre pouvoir se borne à con-*
 » *duire les ames dans le séjour du ciel : celui des*
 » *souverains est de diriger les affaires de ce monde.*
 » Les deux puissances sont partagées , & cha-
 » cune d'elles a des bornes dans lesquelles
 » elle doit se maintenir. Saint Pierre Damien
 » disoit , avec raison , qu'il existe entr'elles
 » une mutuelle alliance ; que les prêtres ont
 » besoin de la protection des rois , & ceux-ci ,
 » des prieres du sacerdoce , pour attirer sur
 » eux & sur leurs peuples les faveurs du ciel.
 » Le souverain doit terminer par les regles de
 » l'équité les affaires terrestres. L'église doit
 » instruire les hommes dans la véritable doc-
 » trine : l'un a été établi pour réprimer les
 » coupables & soutenir l'autorité des loix ;
 » l'autre a reçu les clefs pour lier & délier
 » les ames.

» Ainsi j'appelle du jugement de ceux qui ,
 » après avoir soutenu que le saint siege & les
 » évêques se sont dépouillés de tout ce qui
 » concerne l'inquisition en faveur de la cou-
 » ronne , crient aujourd'hui que votre majesté
 » toucheroit à l'encensoir , si elle vouloit met-
 » tre des bornes à leur autorité.

» J'appelle de ceux qui , pour empêcher
 » mon frere de prendre possession de la place
 » de conseiller de l'inquisition que votre ma-
 » jesté lui avoit donnée , le firent saisir &
 » conduire dans les prisons de Murcie & de
 » Cuenca ; & ensuite , lorsqu'il eut été déclaré

» innocent par ces deux tribunaux , n'eurent
 » pas honte de le condamner à un exil de
 » huit ans ; & cela , pour m'avoir écrit dans
 » une de ses lettres , *no os reis del tribunal* ,
 » ne vous moquez point du tribunal , paroles
 » que lui avoit inspiré son zele pour la reli-
 » gion ; & il est bon d'observer que cette
 » lettre ne fut trouvée dans mes papiers , que
 » long-temps après que mon frere eut été mis
 » dans les cachots de l'inquisition.

» J'appelle de ceux qui , par un édit pu-
 » blic , m'ont qualifié d'hérétique , d'apostat
 » & de fugitif ; & par un édit postérieur ,
 » ont déclaré que je serois maintenu héré-
 » tique & excommunié tant que je ne vien-
 » drois pas comparoître devant leur tribunal.

» J'appelle de ceux qui ont puni leurs pro-
 » pres consultants , pour avoir dit qu'ils ne
 » me trouvoient coupable d'aucun crime , &
 » qu'ils observoient dans la maniere dont on
 » m'avoit poursuivi , des excès dont ils étoient
 » responsables envers Dieu , votre majesté , le
 » public & mon innocence.

» J'appelle de ceux qui condamnerent , il
 » y a vingt ans , quantité de livres , comme
 » hérétiques & dignes des plus rigoureuses
 » censures , & qui les déclarent bons aujour-
 » d'hui ; parce qu'on leur a répété que dans
 » ces livres ils ont censuré des vérités reçues
 » de tous les temps , & qu'ils maintiennent
 » l'esprit des peuples dans l'ignorance.

» Quoique l'indigne traitement fait au pere
 » *Froilan Diaz* , que votre majesté a pris sous
 » sa protection , soit encore récent ; il est

» bon de le citer ici. Il étoit confesseur de
 » Charles II , & membre du conseil de l'in-
 » quisition ; lorsque l'évêque de Ségovie , in-
 » quisiteur général , résolut de le perdre , &
 » prit le prétexte ordinaire de la religion ;
 » il fit accuser Froilan d'erreur & d'hérésie.
 » Le roi Charles II , dont la candeur avoit été
 » surprise , le priva de ses places de confesseur
 » & de conseiller de l'inquisition. L'inquisiteur
 » général donna des ordres pour qu'on se
 » fît de sa personne. Le pauvre religieux
 » voulut le prévenir par la fuite : il fut à
 » Rome se jeter aux pieds du pape ; mais ,
 » à la sollicitation de Charles II , l'ambassa-
 » deur d'Espagne le fit saisir & conduire dans
 » les prisons de l'inquisition de Murcie. Pen-
 » dant l'espace de six ans il fut traîné de
 » cachots en cachots , jusqu'à l'année 1702 ,
 » que votre majesté voulut s'instruire de son
 » autorité dans ces matieres. Le cardinal
 » d'Etrées examina cette affaire avec toute
 » l'attention dont il étoit capable ; mais il ne
 » seroit pas venu à bout de la débrouiller , si
 » votre majesté n'eût donné ordre à l'inquisi-
 » teur général de se retirer dans son évêché.
 » Le pere Froilan fut mis en liberté ; on lui
 » rendit ses emplois & ses pensions. L'inqui-
 » siteur général fut déposé , & sa place donnée
 » à l'évêque de Centa. A la mort de ce pré-
 » lat , sa dignité fut conférée à l'archevêque
 » de Saragosse ; mais ce bon inquisiteur mourut
 » aussi bientôt après ; & votre majesté nomma
 » pour son successeur le *Cardinal de Justice* :
 » elle lui avoit donné la vice-royauté de

» Sicile; elle l'avoit comblé d'honneurs & de
 » biens avant de lui conférer la place émi-
 » nente d'inquisiteur général; mais l'expé-
 » rience apprit bientôt à sa majesté que tou-
 » tes ses faveurs avoient été répandues sur un
 » homme qui en abusoit, pour entretenir un
 » commerce secret avec vos ennemis, & tra-
 » vailler à l'avancement de sa famille.

» La détestable politique dont usoit ce car-
 » dinal, lui fit concevoir l'espérance d'ob-
 » tenir l'archevêché de Toledé. Je résistai à
 » son entreprise, pour délivrer l'Espagne des
 » troubles qui anciennement l'avoient affligée;
 » mais j'eus aussi un autre motif plus impor-
 » tant. Les deux Castilles avoient donné à
 » votre majesté de si grandes preuves d'atta-
 » chement & de fidélité, qu'il étoit doulou-
 » reux pour elles de voir anéantir leurs pri-
 » vileges, & un étranger, aussi avare qu'am-
 » bitieux, posséder un bien qui leur apparte-
 » noit. Votre majesté approuva mes raisons;
 » elle me fit l'honneur de me dire que son
 » confesseur n'avoit pas sur cet objet d'autre
 » opinion que la mienne, & elle résolut de
 » s'opposer aux desseins du cardinal; mais
 » celui-ci en conçut une si grande haine con-
 » tre le pere confesseur, qu'il fit entendre,
 » par ses lettres, à Clément XI, que ce reli-
 » gieux étoit un athée, que j'étois un de ses
 » disciples, & que nous étions l'un & l'autre
 » ennemis de l'église.

» Le cardinal de Judice se voyant à la veille
 » de ne plus avoir aucune part dans le gou-
 » vernement, n'oublia rien pour satisfaire son

» intérêt & sa vengeance. Survint alors l'ac-
» commodement de votre majesté avec le
» Pape : elle ordonna qu'on me remettroit tous
» les décrets, les résolutions & les mémoires
» qu'avoit produit cette longue affaire. J'en
» formai un précis exact, pour me servir de
» regle & d'instruction dans tous les points sur
» lesquels les deux cours n'étoient pas d'ac-
» cord. Votre majesté approuva mon ouvrage,
» & me retint auprès de sa personne, pour
» répondre aux objections que pourroient faire
» les ministres de la cour de Rome. Cepen-
» dant ceux-ci ne négligerent rien pour se
» faire des créatures auprès de votre majesté ;
» ils firent envoyer des brefs ; ils promirent
» des récompenses, des dignités à tous ceux
» qui pouvoient les servir ; ils n'oublierent ni
» la princesse des Ursins, ni Solis, évêque
» de Lerida, ni le confesseur de votre ma-
» jesté ; enfin ils n'omirent rien pour me faire
» entrer dans leurs intérêts, & m'engager à
» tromper la confiance dont votre majesté
» m'honoroit ; & si je les avois crus, à l'exem-
» ple de Judice, de Camargo, & d'Arias,
» archevêque de Séville, j'aurois eu aussi un
» chapeau de cardinal, ou au moins me se-
» rois-je délivré des persécutions dont je suis
» la victime. Mais comme je pensai devoir
» préférer à ces honneurs illégitimes ma conf-
» cience, mon zele, & la fidélité que je dois
» à mon roi, je résolus d'être ferme dans mon
» dessein, & de repousser les offres que l'on
» me faisoit.

» La lettre que votre Majesté écrivit au

» Pape, le 18 de Juin 1710, servit de ré-
 » ponse au bref qu'elle avoit reçu le 22 de
 » Janvier de la même année : elle prouve la
 » vigueur avec laquelle votre Majesté a sou-
 » tenu ses droits ; je lui dois le zele avec le-
 » quel j'ai cherché à les défendre lorsqu'elle
 » daigna m'honorer de sa confiance pour ce
 » grand objet.

» Lorsque votre Majesté écrivit cette lettre,
 » elle étoit prévenue par ses ministres, & par
 » quelques personnes de la cour de Rome,
 » bien intentionnées pour elle, que le Pape
 » excité & maintenu dans sa haine contre votre
 » Majesté, par les Allemands & les Cardinaux
 » de leur parti, avoit résolu, peu de temps
 » avant que d'envoyer son bref, d'employer
 » contr'elle les moyens extraordinaires dont
 » Gregoire VII & ses successeurs s'étoient ser-
 » vis contre les Allemands, & les Papes Bo-
 » niface VIII & Innocent XI contre les Fran-
 » çois ; savoir, que la cour de Rome hazarderoit
 » tout avant que d'être privée des trésors qu'elle
 » retiroit de l'Espagne. Elle se flattoit que,
 » quelque exorbitantes que fussent ses exac-
 » tions, la piété espagnole regarderoit tou-
 » jours comme une faveur singuliere, l'expé-
 » dition qu'elle voudroit bien leur faire de ses
 » bulles.

» Votre Majesté desirant instruire son con-
 » seil de tous ces faits, m'ordonna d'en for-
 » mer un Mémoire sans développer ni les
 » raisons ni les motifs qui dirigeoient la cour
 » de Rome, laissant au conseil la liberté de
 » juger sans prévention.

» Mon ouvrage fut présenté & lu au Con-
 » seil ; mais Curiel & les autres que Rome
 » & le Cardinal avoient gagnés , empêche-
 » rent qu'on opinât , en demandant du temps
 » pour examiner cet écrit , ce qui leur fut
 » accordé. Ils le remirent au Cardinal de Justice
 » qui le fit passer à Rome , & en même temps
 » il se répandit en Espagne une feuille qui
 » contenoit ce qui suit :

» L'écrit de Don Melchor Macanas , fis-
 » cal général , contient en 55 paragraphes ,
 » 32 propositions condamnées ; entr'autres , que
 » la bulle *in Cœna Domini* , & le concile de
 » Latran ne sont point reçus en Espagne.

» Que les Ecclésiastiques sont soumis aux
 » Juges laïques ; que personne ne peut se faire
 » ordonner sans permission ; que les chapelains
 » & autres bénéficiers doivent contribuer de
 » leurs biens dans les charges de l'Etat ; que
 » les couvents doivent être réduits à leur ins-
 » titut ; qu'à la réserve d'un ou deux monas-
 » teres dans les grandes villes , on devoit
 » détruire tous les autres : que les Ecclésias-
 » tiques doivent se régler d'après les conciles
 » nationaux ; qu'un évêque , à l'instant qu'il
 » est consacré , n'est plus le sujet du pape ;
 » que quatre évêques assemblés ont le même
 » pouvoir que le pape ; & que dans toutes les
 » universités il devoit y avoir une chaire de
 » musique.

» Ce papier produisit tout l'effet qu'en atten-
 » doit le cardinal. En même temps il fit com-
 » mencer secrètement mon procès à l'inquifi-
 » tion ; & votre majesté l'ayant nommé son

» ambassadeur à la cour de France, il chargea
» *Camargo* & ses collègues, de prendre des
» informations de ma naissance, du temps que
» j'avois passé à l'université de Salamanque,
» à Valence, en Aragon & dans les pays étran-
» gers; il fit travailler les tribunaux de Mur-
» cie, de Toledé, de Valladolid & de Sara-
» gosse, à la recherche des titres de ma fa-
» mille, pour savoir si on n'y trouveroit
» point quelque nouveau chrétien, ou toute
» autre tâche qui pût servir à la fin qu'il s'é-
» toit proposée. Le cardinal fut à peine rendu
» à Paris, qu'il fit répandre le bruit que votre
» majesté étoit environnée d'hérétiques; &
» sa passion le porta même à dire au père Le
» Tellier, que le confesseur de votre majesté
» étoit ennemi de l'église, & d'une foi très-
» suspecte.

» Les recherches des divers inquisiteurs fu-
» rent vaines; ils ne trouverent, ni dans ma
» famille, ni dans mes écrits, de quoi auto-
» riser leurs poursuites: ils le firent savoir au
» cardinal; mais celui-ci ne s'arrêta point, &
» ne produisit pas moins un décret scandaleux
» qu'il envoya en Espagne, avec ordre de le
» faire publier dans les églises de la cour, de
» toute l'Espagne, & de me faire enfermer
» dans les plus profonds cachots de l'inqui-
» sition.

» Le 15 d'Août de l'année 1714, le décret
» fut publié dans plusieurs églises de Madrid,
» & il fut bientôt affiché à la porte de toutes
» les paroisses. Voici à la lettre ce qu'il con-
» tenoit.

François de Judice, par la divine miséricorde, prêtre, cardinal du titre de sainte Sabine, archevêque de Monreal, protecteur du royaume de Sicile, inquisiteur général de tous les royaumes & domaines de sa majesté catholique, & membre de son conseil d'état.

Nous prohibons en entier un livre in-4^o, imprimé à Paris en 1612, dont le titre est : *Joannis Barclai pietas, sive publicæ pro regibus ac principibus, & privatæ pro Guillermo Barclaiio parente, vindictæ adversus Roberti cardinalis Bellarmini tractatum de potestate summi pontificis in rebus temporalibus*; parce qu'il contient une doctrine & des propositions téméraires, tendantes à l'erreur, impies, injurieuses au saint siege, & à quelques souverains pontifes, de glorieuse mémoire, contraires à l'immunité ecclésiastique, pour avoir été écrit en faveur d'un autre livre condamné, & qu'il cite plusieurs ouvrages depuis longtemps prohibés.

Un livre in-8^o. écrit en françois qui traite de l'autorité des rois, en ce qui concerne l'administration de l'église, imprimé à Amsterdam en 1700, par M. Talon, ancien avocat général, & aujourd'hui président à mortier du parlement de Paris; parce qu'il renferme des propositions scandaleuses, téméraires, des erreurs, des blasphêmes; qu'il abuse du sens de l'écriture, qu'il outrage les sacrés canons; qu'il diminue l'autorité du saint siege, & son pouvoir apostolique & ecclésiastique, son immunité & sa juridiction: nous le prohibons comme tendant à l'hérésie, hérétique & schismatique.

Un papier manuscrit, sans nom d'auteur, qui commence par ces mots, *le fiscal général*, & conclut, à Madrid le 10 de Décembre, de l'an 1715, qui contient 55 paragraphes, la plupart séditieux, scandaleux, téméraires, pleins de calomnies & d'injures à l'égard des corps religieux & de l'état ecclésiastique; illusoires, contraires à l'immunité, à la juridiction de l'église, à l'autorité des Papes, offensifs *piis auribus*, tendants à l'hérésie, erronés & schismatiques.

Nous défendons à toute personne, de quelque rang, âge, sexe ou qualité qu'elle soit, de les lire, les avoir ou les vendre, sous peine d'excommunication, qui sera encourue par le seul fait, & de deux cents ducats d'amende, en faveur du saint office. Nous déclarons qu'il sera procédé contre les infracteurs de ce décret: fait à Marly le 30 de Juillet de 1714. *Signé*, le Cardinal de Judice, Inquisiteur général; Alvarès de la Fuente, Secrétaire du Roi & du Conseil; de Moral, Càmargo, Hidalgo, Santos Ramirès, Inquisiteurs.

« Dès que ce décret fut public, on eut lieu
 » d'être étonné qu'un Inquisiteur général, un
 » Secrétaire & quatre membres du conseil de
 » l'inquisition, sans en donner connoissance à
 » votre majesté, autorisassent d'un trait de
 » plume un écrit qui, non-seulement attaquoit
 » les droits les plus précieux de la régale;
 » mais qui enveloppoit dans cette proscription
 » les prérogatives dont jouissent nos souve-
 » rains, comme rois, patrons & instituteurs du
 » saint office.

» Votre majesté fut instruite au Pardo de
 » cette publication ; & après avoir consulté
 » quatre théologiens instruits , elle fit expé-
 » dier un décret au conseil de l'inquisition ,
 » avec l'ordre trois fois répété , de suspendre
 » la publication de l'Edit rapporté , & de don-
 » ner les raisons qui l'avoient induit à le pu-
 » blier , sans en avoir auparavant le consente-
 » ment du roi ; & en même temps elle fit
 » dépêcher un courier à la cour de France ,
 » qui portoit au cardinal de Judice l'ordre de
 » se rendre incessamment à Madrid , où sa pré-
 » sence étoit nécessaire au service de votre
 » majesté , qui fit aussi part à Louis XIV des
 » raisons qu'elle avoit pour rappeler le car-
 » dinal.

» Nonobstant les ordres de votre majesté ,
 » & les délits qu'il avoit commis , *Judice*
 » fixa son séjour à Bayonne , dans l'espérance
 » qu'il seroit bientôt rappelé , & qu'il rentre-
 » roit en grace. Je fus en effet instruit quel-
 » ques jours après de ce qui avoit été résolu
 » dans un conciliabule où Alberoni avoit pré-
 » sidé , touchant le rappel du cardinal. J'eus
 » l'honneur de me présenter à votre majesté ,
 » vers le soir du 7 de Février de l'année 1715 ,
 » de lui faire un narré fidele de l'état des
 » affaires dont elle m'avoit chargé , & de la
 » supplier de me permettre de quitter son ser-
 » vice. Je ne répéterai point tout ce qu'elle
 » daigna me dire d'obligeant à ce sujet , n'é-
 » tant pas possible que votre majesté l'ait
 » oublié.

» Enfin , je quittai l'Espagne , & je passai
 en

en France avec la permission de votre majesté ; je rencontrai sur ma route le cardinal qui se rendoit triomphant à la cour de Madrid , & j'en eus pour ma patrie un sentiment de peine , dans l'idée qu'au lieu d'aller déposer aux pieds de votre trône ses anciennes menées , il deviendroit plus hardi , plus ambitieux , plus indépendant & plus traître. Le temps a justifié mes idées.

„ Lorsque Judice & Alberoni apprirent mon arrivée en France , ils déterminèrent de surprendre une seconde fois la religion de votre majesté , par un moyen aussi nouveau que scandaleux. Judice se chargea de ce soin : ce fut de continuer mon procès , de s'emparer de mes biens , & de m'excommunier. En effet , le 19 de Juin de 1716 , jour de saint Pierre & de saint Paul , le décret en fut publié dans toutes les églises de Madrid ; mes biens furent livrés aux commissaires de Judice , sans observer aucune des regles prescrites ; & non content de s'emparer aussi des biens de mon frere , il fit arrêter 500 doublons que votre majesté m'avoit fait compter en paiement de mes honoraires , & qui étoient entre-les mains d'un marchand de Saragosse , qui s'étoit chargé de me les faire toucher.

„ J'eus alors l'honneur d'écrire à votre majesté avec toute la vénération & le respect que je lui dois ; & si les justes représentations que je lui fis ne l'obligèrent point d'éloigner de sa présence Judice ; elles servirent au moins de prétexte à Alberoni ,

„ qui depuis long-temps le regardoit avec un
 „ œil d'envie, pour le faire disgracier. Quoiqu'il
 „ en soit, Judice fut privé de tous ses em-
 „ plois, & eut ordre de quitter la cour; mais
 „ Alberoni délivré d'un rival & d'un ennemi,
 „ ne laissa pas cependant de me persécuter,
 „ & de me tenir éloigné de votre personne
 „ sacrée, pour laquelle il connoissoit ma vé-
 „ nération & mon zele. „

Telles sont les plaintes de Macanas : voilà le tableau fidele des persécutions qu'il a es-
 fuyées pour avoir été juste, éclairé & fidele à son souverain. Ses cris se firent vainement entendre. Accablé de chagrins & d'années, ses ennemis ayant persuadé au roi qu'il avoit perdu le jugement, on le laissa rentrer en Espagne; il se rendit à Hellin, sa patrie, dans le royaume de Murcie, où il mourut peu de temps après. Il a écrit durant sa vie, soit pour défendre les droits de la monarchie, soit pour faire connoître les bornes de l'autorité papale, soit pour rassembler les faits historiques de son temps & de sa patrie, deux cents deux volumes, dont la plus grande partie est *in-folio* & manuscrite. L'inquisition s'est emparée de la moitié de ses ouvrages, & le gouvernement, de presque tout le reste.

Une des raisons qui firent prohiber l'histoire civile d'Espagne, en trois volumes *in-folio*, depuis 1700 jusqu'en 1733, par le pere *Nicolas de Jesus Belando*, religieux de l'ordre de saint François, fut que dans son troisième volume, *chap. IX*, année 1715, il rend compte des disputes de l'Espagne avec la cour de Rome;

& qu'il entre à ce sujet dans quelques détails sur l'affaire de Macanaz, du cardinal de Judice, d'Alberoni, &c. Il écrit de bonne foi, avec la naïveté & la simplicité qui caractérisent un bon cœur; mais sans avoir égard à sa droiture, l'inquisition prohiba son livre, & fit enlever la plupart des exemplaires; de sorte qu'il est aujourd'hui extrêmement rare. Ce bon religieux est mort, il y a quelques années, dans une grande vieillesse, ayant sollicité jusqu'au dernier soupir, mais inutilement, qu'on levât la prohibition prononcée contre son ouvrage.

Le mérite, le savoir, l'esprit de justice & de vérité sont donc des crimes punissables aux yeux de l'inquisition; elle poursuit avec acharnement le génie & les vertus qui l'accompagnent. Nous en avons vu des exemples dans *Carranza*, archevêque de Tolède; *Caculla*, prédicateur de Charles-Quint; *Froilan*, confesseur de Charles II; *Macanaz*, ministre de Philippe V; *Belando*, &c. &c. Elle condamna de M. de Voltaire, non-seulement tous les ouvrages qu'il avoit faits, mais tous ceux qu'il pouvoit faire à l'avenir. Et de nos jours, lorsqu'on croyoit l'esprit de tolérance & de philosophie assez répandu, pour avoir pénétré jusques dans les réduits ténébreux du tribunal, il vient de donner une preuve publique de son pouvoir & de son existence. Il falloit répondre à ceux qui écrivoient de toute part, que l'inquisition n'étoit plus qu'une ombre de ce qu'elle avoit été; que plus modérée dans ses maximes, elle se contentoit de donner des avis fraternels, quelques corrections secrètes; & pour répondre d'une manière sans réplique, il falloit choisir un homme instruit, accredité, & qui eût rendu

de grands services à sa patrie. L'inquisition trouva tous ces titres réunis dans la personne de Paul Olavidé, doué de beaucoup d'imagination, & livré à la liberté de penser, qui souvent l'accompagne. Ce fut donc à lui qu'elle s'attacha, pour renouveler les fameux exemples qu'elle avoit donnés; & dans l'auto-da-fé du 24 novembre de l'année 1778, elle l'a placé au nombre de ses martyrs.

Paul Olavidé, né au Pérou, apporta dans le monde les dispositions les plus brillantes; il les cultiva dans ses voyages en France & en Italie, & par ses liaisons avec les hommes les plus éclairés de ces deux contrées. De retour en Espagne, il eut le malheur de substituer aux préjugés dont il la trouva imbue, les lumières que l'on acquiert dans les pays étrangers, lorsqu'on a beaucoup de jugement & de l'énergie dans le caractère; le ton hardi & séduisant avec lequel il attaqua les erreurs & les abus de son pays, lui firent des ennemis ou des jaloux de tous ceux qu'il ne put persuader. Les pratiques superstitieuses & sur-tout les moines, étoient l'objet de ses déclamations; il s'aliéna les gens d'église & la classe des dévots. Quelques personnes éclairées, furent les seules qui rendirent justice à la droiture de ses intentions. Sa maison devint leur rendez-vous; la facilité & même l'élégance de son élocution, charmoient tous ceux qui étoient admis dans son intimité.

Ses connoissances acquises, un esprit entreprenant & actif, le rendoient très-propre à jouer un rôle dans l'état. Au sein de la paix, l'homme de génie distingué par son souverain, fait le bien de la patrie; mais c'est d'une ma-

niere lente , & dont les progrès ne peuvent être apperçus que par les personnes capables de le juger. C'est dans les temps de crise, que le patriote donne à ses talens tout le développement dont ils sont susceptibles ; & c'est la nation entiere alors qui lui rend justice. L'émeute de Madrid, d'autant plus dangereuse, que le complot en avoit été tramé dans le plus profond secret , fut une de ces occasions où brillèrent les grands talens de Paul Olavidé.

Le gouvernement voulant ménager l'esprit du peuple , crut devoir lui laisser la liberté de se choisir un représentant , qui d'une maniere légitime pût porter ses plaintes & faire valoir ses droits au pied du trône : Ce représentant sous le titre de *Personero* , étoit sans doute une bien foible image des anciens tribuns du peuple ; mais il ne fut pas moins glorieux pour Paul Olavidé , de voir tous les suffrages de ses concitoyens se réunir sur sa personne , & de devenir ainsi l'organe de sa nation auprès du souverain.

L'année suivante il fut employé dans une affaire plus délicate encore , si l'on considère le grand crédit dont les jésuites jouissoient en Espagne , & comme prêtres , & comme politiques habiles. Paul Olavidé fut un des ressorts principaux dont le roi se servit dans cette importante négociation , qui donne en même-temps l'idée de la foiblesse & de la prudence du gouvernement Espagnol.

Enfin , en 1767 , il fut nommé assistant ou gouverneur de Seville , & en même-temps , intendant-général , pour ce qui concerne le militaire & le recouvrement des deniers royaux

dans les quatre royaumes de l'Andaloufie; il eut auffi la place de furintendant-général des colonies qu'il fe propofoit alors de fonder dans la *Sierra Morena*; cette entreprife demandoit autant de lumieres que de courage. Olavidé n'oublia rien pour faire fleurir & rendre utile cette partie de l'Espagne, qui auparavant n'étoit que dangereufe. La fituation dans laquelle fe trouve au bout de dix ans, un pays inculte, sauvage & abandonné à des brigands; les loix fages qu'il fit promulguer dans la *Sierra Morena*, & dont j'ai fait mention dans le chapitre qui traite de cette chaîne de montagnes, prouvent qu'Olavidé avoit plus que de l'esprit, & que de grandes vues d'adminiftration l'avoient dirigé dans cet établiffement important.

On l'accufe d'avoir fait des mécontents; les grands propriétaires qui avoifinoient la *Sierra Morena*, & qui de temps immémorial l'avoient marquée comme une enceinte d'excellens pâturages, placée à leur convenance, éleverent fans doute leurs voix contre une entreprife qui leur enlevoit un bien qu'ils avoient ufurpé. Mais la plupart des colons révéroient en Paul Olavidé, leur bienfaiteur & leur pere; c'étoit beaucoup d'avoir fu allier à propos la bienfaifance à la févérité, d'avoir fu gouverner une troupe d'aventuriers attirés par l'appât du bien-être, mais difficiles à fe plier au travail. Il falloit les arracher à l'oifiveté, abolir une partie des pratiques prétendues pieufes qui la favorifent; & c'est-là le grief capital que fes ennemis ont fait valoir contre lui. Il n'a peut-être pas mis dans toutes ces réformes les ménagemens qu'exigeoit le long empire de la fuperftition; il efpéra trop du crédit dont ils jouiffoient. Le plus grand

nombre des colons étoit Allemand ; ils avoient pour les diriger un capucin de leur nation, le P. *Romuald de Fribourg* ; ce fut ce religieux dont l'inimitié devint funeste à Olavidé ; tel fut l'instrument dont ses ennemis se servirent. On a découvert depuis, par plusieurs lettres de la main de ce moine, que c'étoit lui qui l'avoit dénoncé à l'inquisition ; il suscita & instruisit les témoins ; ce même capucin convaincu ensuite d'avoir voulu exciter des soulèvemens dans la Caroline, fut chassé de l'Espagne ; mais le coup qu'il avoit porté à Olavidé, avoit eu son effet : cet assistant de Seville, qui avoit si bien mérité de sa patrie, qui eût été l'idole d'une nation éclairée, fut arrêté le 14 novembre de l'année 1776. Ce fut M. le comte de *Mora*, grand d'Espagne, *Alguazil Mayor*, ou premier sergent de l'inquisition, qui fut chargé de cette commission importante ; il y mit sans doute tous les égards dûs à la qualité du prisonnier, & j'ose dire à la sienne propre ; mais il employa cependant tous les petits subterfuges, dont le saint tribunal ne se départ jamais.

Un an auparavant, Paul Olavidé avoit été mandé à la Cour, sous prétexte de prendre de lui des informations relatives à la *Sierra Morena* ; l'on fraploit alors une médaille à sa gloire, par ordre du Roi : il ne tarda pas de découvrir les délations du moine ; il crut être à temps encore d'en prévenir l'effet ; il visita plusieurs fois le grand inquisiteur, lui fit diverses protestations de la pureté de ses mœurs & de ses principes ; il offrit de désavouer en public toutes les imprudences qui avoient pu lui échapper, & il afficha dès-lors une régularité de

conduite, qui surprit & charma tous ceux qui le connoissoient, mais qui ne désarma pas ses ennemis.

Enfin, le 24 de novembre, est venu mettre un terme aux perplexités qu'il éprouvoit sans doute dans les prisons du tribunal; il a paru dans un auto-da-fé particulier, & auquel n'ont assisté que deux cens personnes des plus qualifiées, revêtu de ses habits ordinaires, & décoré de l'ordre de Saint-Jacques dont il est chevalier, tenant en main un flambeau de cire verte; on lui lut les diverses piéces de son procès, où il étoit accusé d'avoir fréquenté dans les pays étrangers, *Voltaire*, *Rousseau*, & les autres esprits forts; d'avoir reçu plusieurs lettres du premier, & une entr'autres dans laquelle le solitaire de Ferney, que nous regrettons tous, lui disoit : *il seroit à souhaiter que l'Espagne eût quarante personnes qui pensassent comme vous*; d'avoir dit que S. Augustin étoit un pauvre homme; que Pierre Lombard, S. Thomas & S. Bonaventure, avoient retardé les progrès de l'esprit humain, par les vaines subtilités qu'ils introduisirent dans l'école; d'avoir employé toute sorte de moyens pour découvrir le contenu des dépositions que l'on avoit faites contre lui par-devant le tribunal; d'avoir avancé que plusieurs empereurs Romains ont des droits plus réels à notre estime, qu'une foule de rois auxquels nous donnons le nom de Saints; d'avoir appelé barbare l'institut des Chartreux; de s'être fait peindre ayant en main une estampe de Vénus & de Cupidon; d'avoir interdit dans la *Sierra Morena* les rétributions destinées à faire prier pour les morts; d'avoir affecté de dépouiller les églises de tous ces ornemens que la religion

recommande, & que la piété vraie ou fautive révere ; d'avoir empêché les sonneries dans les occasions où l'usage de l'église les admet, &c. &c. Je passe sous silence une foule de griefs beaucoup moins importans, & dont l'énumération seroit aussi fastidieuse que longue.

En conséquence de tous ces faits, il a été déclaré hérétique formel & incapable de posséder & exercer aucun emploi ; ses biens ont été confisqués : il a été exilé de la cour, de Lima sa patrie, & de Seville, & condamné à être enfermé pendant huit ans dans un monastere, où il est obligé de lire le symbole de la foi de frere Louis de Grenade, l'Incrédule sans excuse, composé par le P. Señeri, & de se confesser une fois tous les mois. Cependant l'inquisition vient d'adoucir son sort ; elle lui a accordé un secrétaire & la liberté d'écrire à ses parents & à ses amis s'il lui en reste. Lorsqu'on lui lut sa sentence, il s'évanouit au titre d'hérétique formel qu'on lui donnoit : on lui apporta un verre d'eau fraîche, & comme il faisoit froid, on le couvrit de son manteau.

Sa sentence, toute rigoureuse qu'elle est, peut s'appeller douce en comparaison de celle qu'on avoit d'abord résolu de prononcer contre lui. L'auto-da-fé devoit se faire en place publique ; & Olavidé auroit été soumis à quelque punition corporelle, si la cour de Rome, qui fut consultée sur cet objet, & à laquelle on communiqua toutes les pieces du procès, n'avoit détourné le saint-office de ce dessein, en lui faisant observer que le temps de ces scenes publiques étoit passé. Ce sentiment de tolérance & de philosophie fait honneur à la cour de Rome, & mérite d'être cité.

Les inquisiteurs font choisis parmi les ecclésiastiques, les moines & les magistrats. Le conseil suprême de l'inquisition fait sa résidence dans Madrid; il est composé d'un président, qui est le grand inquisiteur, de six conseillers & d'un certain nombre de qualificateurs. Les inquisitions particulieres de l'Espagne son celles de Seville, de Toledé, de Grenade, de Cordoue, de Cuenca, de Valladolid, de Murcie, de saint Jacques, de Lagrosio, de Saragoffe, de Valence, de Barcelone & de Llerena; elles sont composés de trois inquisiteurs, de plusieurs secretaire, d'un alguazil mayor & de trois qualificateurs. Tous ces tribunaux sont dépendants du conseil suprême, & ne peuvent rien juger ni décider sans son approbation. Les Dominicains, par un privilege qui leur fut accordé sous le regne de Philippe III, ont toujours un de leurs religieux au nombre des qualificateurs du conseil suprême; ce privilege leur est bien dû à titre d'inventeurs. Il y a en Espagne un nombre prodigieux de familiers du saint-office, sans compter les *Soplones* ou les espions, les receveurs, les fiscaux & les autres ministres; de sorte que ce tribunal a à ses gages une grande partie de la nation.

Il y a six cas principaux soumis au jugement de l'inquisition, qui sont l'hérésie; le soupçon de l'hérésie, & la protection de l'hérésie: la magie noire, les maléfices, les sortilèges & les enchantements; les blasphèmes, les injures faites à l'inquisition, à quelqu'un de ses membres ou de ses officiers, & la résistance à l'exécution de ses ordres.

Le soupçon d'hérésie est très-étendu; il suffit, pour l'encourir, d'avancer quelque proposition

qui scandalise ceux qui vous écoutent, de mépriser les images, de lire des livres défendus, de les donner à lire, de passer une année sans se confesser & communier, de ne pas entendre la messe les jours d'obligation, d'avoir assisté une seule fois aux sermons des hérétiques, de ne pas se faire absoudre dans l'année lorsque l'on a été excommunié, d'avoir pour ami un hérétique, &c.

Montesquieu nous a peint le despotisme d'un seul mot : » quand les Sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent » l'arbre au pied & cueillent le fruit. » Je ne puis mieux faire connoître l'inquisition, la terreur qu'elle inspire, & terminer ce chapitre déjà trop long, que par un trait bien simple, il est vrai, mais propre à faire naître toutes les réflexions dont ce sujet est susceptible.

Un inquisiteur de Valence se promenant aux environs de cette ville, apperçut sur les bords du grand chemin un figuier chargé de fruit ; il en prit, & le trouvant de son goût, il s'informa du nom du propriétaire, & ne tarda pas de le faire appeler. C'étoit un pauvre payfan, qui au mot d'inquisiteur, prit en tremblant, & la larme à l'œil, congé de sa femme & de ses parents, ne croyant jamais plus les revoir. Il arrive, se jette aux pieds de l'inquisiteur, qui lui dit simplement qu'il a trouvé ses figues excellentes, & qu'il le prie de lui en apporter un panier : le payfan transporté de joie se relève, vient à son champ, remplit un grand panier de fruit & arrache l'arbre, pour qu'il ne lui donnât plus à l'avenir une frayeur pareille.

De la Littérature.

JE ne donnerai ici qu'une légère idée de la Littérature Espagnole , parce que je me propose d'en faire une histoire à part, & d'en examiner les diverses branches dans un ouvrage qui servira de suite à celui-ci. Je donnerai alors une notice exacte des anciens livres imprimés en Espagne , un catalogue raisonné des gens de lettres qui se sont distingués dans cette monarchie & qui l'ont illustrée ; je traiterai de la poésie, de l'histoire, des comédies, des romans & des auteurs mystiques ; j'ai déjà rassemblé la plupart des matériaux qui me sont nécessaires pour ce grand ouvrage, & il suivra de près mes *Essais sur l'Espagne*.

Je dirai simplement que les Espagnols avoient des traductions de Plutarque, de Sénèque & des meilleurs historiens Grecs & Latins avant la fin du quinzième siècle, ce que nous n'avions pas : leur langue avoit déjà fait de grands progrès ; elle étoit harmonieuse, abondante, poétique. L'Espagne devoit cet avantage à Alphonse dit le Sage, qui en 1260 ordonna que toutes les chartes, les privilèges & tous les actes publics seroient traduits du Latin en Castillan. Ce fut dans cette langue qu'il rédigea & fit composer *Las Partidas*, qui furent & qui sont encore en grande partie les loix du royaume ; il fit copier & traduire dans sa langue plusieurs manuscrits étrangers ; &

comme Toledé étoit alors le centre du bon goût, & la ville où l'on parloit le mieux, lorsqu'il survenoit quelque difficulté, soit dans la prononciation d'un mot, soit dans son véritable sens, Alphonse ordonna qu'on eût recours aux puristes de Toledé.

Les Espagnols ont écrit l'histoire avec assez d'exaétitude & de simplicité; on ne peut guere leur reprocher qu'un peu trop de partialité & de vanité nationale.

Un de leurs meilleurs historiens est le Pere *Mariana*, son style est admirable, sa narration est ornée sans être enflée; il ne flatte ni les rois, ni sa nation: on l'accuse d'avoir, en certains endroits, altéré la vérité & de paroître trop crédule sur certains prodiges. Ce n'en est pas moins un très-bon historien; mais son histoire ne passe pas le regne de Ferdinand le Catholique. Son continuateur le Pere *Miniana*, est assez estimé; mais son ouvrage est écrit d'une maniere rebutante par l'obscurité & la sécheresse qui y régnet.

On fait beaucoup de cas des chroniques de *Ferreras de Saavedra*. L'histoire de la Catalogne, par un évêque de Lerida, est écrite dans le style de Tite-Live.

Les meilleurs mémoires qu'ait produit l'Espagne, sont ceux du marquis de saint Philippe sur la guerre de la succession: ils sont exacts, le style en est coulant & agréable: la traduction qu'on en a faite en François ne vaut pas à beaucoup près l'original.

L'histoire du Mexique, écrite par Antonio Solis, est traduite dans toutes les langues de

l'Europe. Les Espagnols l'accusent d'avoir mis trop de fleurs & d'affectation dans son style ; d'ailleurs , il s'éloigne quelquefois si fort de la vérité , que son livre peut passer pour un roman. Cet auteur n'étoit pas philosophe , lorsqu'il dit que les massacres exercés par les Espagnols , étoient tout autant de moyens dont Dieu se servoit pour convertir les infidèles ; on ne peut pas lire son histoire , quelque partielle qu'elle soit envers son héros Fernand Cortès & sa nation , sans être saisi d'horreur.

La conquête du Pérou , par Garcilasso de la Vega , est écrite avec beaucoup de féchereffe & sans agrément ; mais elle est plus exacte.

L'histoire générale des Indes , par le Capitaine *Gonzalo Hernandes de Oviedo y Valdes* , gouverneur de la forteresse de saint Domingue , imprimée à Séville en 1535 , est écrite avec une simplicité admirable & qu'on ne retrouve plus dans ce siècle. Le chapitre XIV de son histoire commence par ces mots remarquables.

« Pues que tanta parte del oro de estas Indias
 » ha pasado a Italia , y Francia , y aun a
 » poder assi mesmo de los Moros , y enemigos
 » de España , y por todas las otras partes del
 » mundo : bien es que como han gozado de
 » nuestros sudores les alcance parte de nues-
 » tros dolores y fatigas , por que de todo o
 » alo menos por la una , o por la otra manera
 » del oro , o del trabajo , se acuerden a dar
 » muchas gracias a Dios. Y en lo que le diere
 » plazer o pesar se abracen con la paciencia
 » de Job ; que ni estando rico fue sobervio ,
 » ni seyendo pobre y clagado impaciente :

» siempre dio gracias a aquel soborano Dios
 » nuestro muchas vezes, en Italia me reya
 » oyendo a los Italianos dezir el mal Francez,
 » y a los Francezey clamar el mal de Napoles:
 » y en la verdad los uno, y los otros le
 » acertaram, el nombre si le dixeran el mal
 » de las Indias, &c. (*)»

Un livre très-curieux sur les Indes, est celui qui est intitulé *de los veinte y un libros rituales, y monarchia Indiana con el origen, y guerras de los Indios Occidentales, de sus poblaciones, descubrimiento, conquista conversion, y otras cosas maravillosas de la misma tierra*: Vingt & un livres des rites & de la monarchie Indienne, avec l'origine & les guerres des Indiens Occidentaux, de leur population, découverte, conquête, conversion & autres choses merveilleuses du même pays, en trois volumes *in-fol.* écrits par F. Jean de Torquemada, de l'ordre de saint François. Son ouvrage est curieux, en ce qu'il traite des Dynasties antérieures à la conquête, & des rois Mexicains qui ont

(*) Puisqu'une grande partie de l'or de ces Indes a passé en Italie, en France & même au pouvoir des Maures & des ennemis de l'Espagne; il est juste que, comme ils ont profité de nos sueurs, ils partagent aussi nos douleurs & nos fatigues; afin que, soit à cause de l'or, soit par le moyen des souffrances, ils se souviennent de rendre grâces à Dieu, & que dans le plaisir ou la peine, ils aient recours à la patience de Job, qui riche ne fut point superbe, & pauvre & malade, ne fut pas impatient, & rendit toujours ses humbles actions de grâces à Dieu son souverain maître. J'ai ri plus d'une fois en Italie, lorsque j'entendois parler les Italiens du mal François, & les François du mal de Naples; en vérité, les uns & les autres auroient mieux rencontré son véritable nom en l'appellant le mal des Indes.

précédé Montézuma. S'il nous a manqué des notions sur cette partie intéressante & longtemps inconnue du genre humain, la faute en est aux moines & au premier évêque du Mexique, nommé *Don Juan de Cumarraga* ; ils firent brûler les livres Indiens, qui étant écrits en caractères hiéroglyphiques, furent pris par ces ignorants pour des dépôts d'idolâtrie.

Le nombre d'auteurs mystiques qu'a produit l'Espagne est prodigieux ; un des plus estimés est *Frày Louis de Grenade*. Dans une bibliothèque Hollandoise, on avoit recueilli toute cette pieuse métaphysique sous ce titre, *Dialectica, eloquencia de los Salvages de Europe* : Dialectique des Sauvages d'Europe.

Les Espagnols ont sur-tout réussi dans les nouvelles galantes, dans les fables & les fictions ingénieuses. Les Arabes leur apprirent l'art de conter, leur imagination fit le reste ; ils nous ont sans doute devancés dans ce genre, que nous avons depuis bien perfectionné, & ils sont restés au même point ; mais leur *Don Quichote* se fera toujours lire avec plaisir, tant qu'il y aura chez les hommes de l'esprit, du goût & du jugement.

L'Espagne a produit, sur-tout, beaucoup de poètes ; mais la plupart sont inconnus, parce que leurs ouvrages n'ont jamais été imprimés, & que ceux qui l'ont été sont devenus très-rares. L'Espagne travaille depuis quelques années à les faire connoître : les plus estimés sont *Ercilla*, *Garcilasso de la Vega*, *Frày Luis de Leon*, *Quevedo*, *Lopes de Vega* & *Villegas*.

Le plus ancien poëte Castillan connu est *Gonzalo Berceo*, né à Berceo, moine dans le monastere de saint Millan; il vivoit en 1211. Le sujet d'un des poëmes qu'il nous a laissés est la vie du glorieux Confesseur saint Dominique de Silos. Si vous voulez juger de son style, voici les deux premieres strophes de son Poëme.

*En el nombre del padre , que fizo toda cosa ;
El de Don Jesu-Christo , fi de la Gloriosa ,
El del Spiritu-Santo que equal dellos , posa
De un confessor sancto quiero fer una prosa.*

*Quiero fer una prosa en roman Paladino ,
En qual suele el pueblo hablar a su vecino ,
Ca no son tan letrado por fer otro Latino ,
Bien valdra , como creo , un vaso de buen vino. (*)*

Velasques & le fameux Pere Sarmiento ont écrit sur l'origine de la poësie Castillane, & nous ont donné à ce sujet des détails assez curieux. Je les ferai connoître lorsque je trai-

(*) Au nom du pere qui fit tout, & de Jesus-Christ, fils de la Vierge, & du Saint-Esprit qui est égal à eux, je veux faire la prose d'un saint confesseur.

Je veux faire une prose en style Paladin, le même dont on se sert pour parler à la ville; car je ne suis pas assez lettré pour employer d'autre latin, & à ceci me suffira, je crois, un verre de bon vin.

terai plus au long de la Littérature Espagnole ; elle forme un corps assez considérable , où il y a peut-être plus d'imagination que dans celle des autres peuples de l'Europe , mais peu de raisonnement , de goût & de profondeur ; ces qualités tiennent à une certaine liberté & reviendront avec elle.



Du Théâtre Espagnol.

CE théâtre fut le premier qui eut des succès en Europe : les Italiens, les François & les Anglois chercherent à l'imiter, & le pillerent long-temps, sans faire connoître la source dans laquelle ils puisoient. Les Espagnols possèdent environ vingt-quatre mille comédies ; il est vrai qu'ils ont mis à contribution l'histoire sacrée & profane, les miracles, la fable & ses prodiges ; tout sous la plume de leurs auteurs, peu gênés par le goût & les regles, est devenu sujet de comédie. Les incidents les moins croyables, la vie entière d'un héros, les sieges, les batailles, mais sur-tout la galanterie & les moyens qu'elle imagine dans un pays jaloux, pour jouir de l'objet de sa passion, composent la plupart des piéces Espagnoles. Il faut louer leurs auteurs d'avoir mis en action les principaux événements de leur histoire ; mérite qu'ils partagent avec les Anglois, & que les regles auxquelles nous sommes soumis, nous ont empêchés d'acquérir.

Les Espagnols ont saisi, aussi-bien qu'exprimé, les nuances de presque toutes les grandes passions ; ils nous ont peint de la manière la plus énergique l'ambition, la colere, la jalousie & la vengeance. — Mais ils avoient trop d'imagination pour nous peindre l'amour : ils ont presque toujours substitué à ce sentiment la galanterie, & nous leur devons les fadeurs qui ont long-temps gâté notre théâtre, ces

scènes de l'amoureux & de l'amoureuse qui déparent notre Corneille, & quelquefois Racine. Le langage de leurs amants est un pur galimatias, un amas confus de figures ridicules & de comparaisons, aussi froides qu'exagérées : d'ailleurs, ces tendres déclarations sont presque toujours d'une longueur à lasser la patience la plus exercée.

On a admiré avec raison la beauté & la variété de leurs intrigues, & quelques-uns de leurs dénouements; ces *Imbrolios* sont le résultat des anciennes mœurs Espagnoles. L'imagination des auteurs comiques a dû s'épuiser en ressources pour réunir deux amants, & les faire trouver ensemble, dans un pays où les femmes étoient très-difficiles à aborder : tandis qu'en France, où la société est en général plus libre, les auteurs ont employé tout leur art à prolonger des conversations aussi tendres que délicates. C'est donc la différence des mœurs qui a mis beaucoup trop d'action & d'intrigue dans la comédie Espagnole, & beaucoup trop de paroles sans action dans la comédie Française. On connoît le trait de cette femme de qualité Espagnole, qui lisant le roman de Calprenède, & fatiguée par de trop longues & languoureuses conversations, dit, en quittant le livre, *que d'esprit mal employé ! à quoi bon tous ces discours, puisqu'ils sont ensemble ?*

Le pere du théâtre Espagnol est *Lope de Rueda*, il étoit de Séville & batteur d'or de profession. Cervantes, qui dans sa jeunesse l'avoit vu représenter, fait un grand éloge de ses piéces: je n'avois pas alors, dit-il, le goût assez formé

pour juger de la bonté de ses vers ; mais par ceux qui me sont restés dans la mémoire & sur lesquels j'ai réfléchi dans un âge plus mûr, je ne crains pas de dire que Lope étoit aussi bon auteur que comédien. Nous ne connoissons pas alors tant de machines comme il en faut à présent, ni ces défis des Maures contre les chrétiens si communs de nos jours : nous ne voyions pas de figure sortir du centre de la terre, par le moyen d'un trou que l'on fait sur le théâtre, & les anges portés sur des nuages, venir nous visiter ; le simple ornement de la scène étoit un vieux rideau, derrière lequel deux ou trois musiciens chantoient sans accompagnement quelque ancienne romance.

Lope de Rueda imita dans ses pièces le cynisme de Plaute & la simplicité de Terence, il fut très-applaudi par ses contemporains, & étant mort à Cordoue, il fut enterré comme un homme célèbre dans l'église cathédrale. J'ai lu de lui quatre comédies imprimées en 1567 : l'éditeur observe qu'elles ont été purgées de plusieurs passages, trop libres & mal-sonnants, qu'auront entendu ceux qui ont vu jouer l'auteur ; ce qui semble prouver que cette impression de ses ouvrages se fit peu d'années après sa mort.

Il y avoit bien peu d'art dans ces premières pièces du théâtre Espagnol ; mais on y trouve souvent de la douceur, du naturel & de la simplicité dans le langage. On en jugera par cette scène de l'*Euphemie*, comédie de Lope de Rueda, qui est en un acte & en prose : c'est un frere & une sœur qui parlent.

E U P H E M I E.

« Où vas-tu donc si matin , mon cher
 » frere ?

L E O N A R D O.

« Ma très-chere Euphemie , je voudrois ,
 » s'il plaît à Dieu , commencer aujourd'hui
 » mon voyage , & diriger ma route vers les
 » pays où il lui plaira de me conduire.

E U P H E M I E.

« Quoi ! tu la conserves encore cette résolu-
 » tion de voyager , & sans faveur où ; c'est un
 » sort bien cruel : tu es mon frere ; mais je ne te
 » connois plus. Ah ! malheureuse , lorsque je
 » pense à ta résolution , je me rappelle la mort
 » de ceux qui nous ont fait naître. Ne devrois-
 » tu pas te souvenir qu'au moment où ton
 » père qui étoit le mien mourut , il n'oublia
 » rien pour me recommander à tes soins ,
 » comme femme , & plus jeune que toi ? Hélas !
 » ne me quitte point , cher Leonardo , aye
 » pitié d'une sœur inconsolable si tu l'aban-
 » donnes ; elle joint , pour te retenir , les lar-
 » mes aux prières.

L E O N A R D O.

« Chere & bien aimée Euphemie , ne cher-
 » che point à troubler , par des larmes qui
 » m'attendrissent , une résolution que j'ai prise
 » il y a long-temps , & que la mort seule peut
 » m'empêcher de suivre. Il ne me reste qu'à
 » te supplier de te conduire comme les sages

» & vertueuses demoifelles qui font privées
 » de l'appui paternel, ont coutume de le faire ;
 » c'est le feul avis que j'ai à te donner. De
 » par-tout où le fort me conduira, tu feras
 » fréquemment vifitée par mes lettres, & tan-
 » dis que je vais entendre la meffe, fais que
 » ce garçon prépare tout ce que je lui ordon-
 » nai hier au foir.

E U P H E M I E.

» Va, mon frere, & demande à Dieu dans
 » tes prieres, qu'il me donne affez de patience
 » pour pouvoir fupporter ton abfence.

L E O N A R D O.

» Je le ferai: que le Seigneur refte avec
 » toi. » (*)

(*) *Euf.* Que madrugada ha fido eſta Leonardo, mi querido hermano?

Leon. Chariffima Eufemia, quarría fi Dios dello fuere fervido començar oy mi viage, y encaminar me a daquellas partes que fervido fuere.

Euf. Que toda via eſtas determinado de caminar, fin faber ado, cruel coſa es eſta: mi hermano eres pero no te entiendo. Hay fin ventura, que quando a penſar me pongo tu determinacion y firme propoſito, la muerte de nueſtros chariffimos padres ſe me representa; hay hermano acordar te devrias, que al tiempo que tu padre y mio murio, quanto a ti del quede encomendada por ſer muger y menor que tu: no vagas te, hermano, Leonardo, tem piedad de aqueſta hermana deſconſolada que a ti con juſtiſſimas plegarias ſe encomienda.

Leon. Cara y amada Eufemia, no procures de eſtorvar con tus piadoſas lagrimas lo que tantos dias ha que tengo determinado, de loqual ſola la muerte ſeria parte para eſtorvallo. Lo que ſuplicarte ſe me ofrece es que hagas aquello que las virtuoſas y ſabias donzellas, que del amparo paterno han fido deſpoſſeydas y apartadas fueren hazer: no tengo mas que

Les quatre comédies de Lope de Rueda sont *Eufemia*, *Armeline*, *Los Enganados*, les trompés, & *Medora*: il seroit auffi long que peu intéressant d'en faire le détail. On trouve dans le même volume des dialogues & des pastorales qui ont été remplacés par ce qu'on appelle aujourd'hui *el enternes* ou l'intermede.

Jean Timoneda & *Alonso de la Vega* furent les successeurs & les imitateurs de *Lope de Rueda*. Ils écrivirent auffi avec simplicité; mais ils mirent un peu plus d'intrigue & de merveilleux dans leurs comédies. *Timoneda* introduisit plusieurs personnages allégoriques dans sa *Marie*, où il traite de la naissance de *Jesus-Christ* & de la Conception de la Vierge. Le poëte la *Vega* employa les enchantements. Leurs œuvres sont très-rares, & je n'ai pu les voir qu'imparfaites.

Dans le même temps avoient déjà paru les quatre comédies intitulées la *Florinea*, la *Selvagia*, la *Celestina* & la *Eufrosine*. Je ne connois que les deux dernières, les premières étant de la plus grande rareté. La *Celestina* a été traduite en latin & en François sous le titre de *Calisté* & *Melibée*. Ces piéces n'étoient pas faites pour la représentation: la *Celestina* a

avifarte, fino que do quiera que me hallare seras a menudo con mis letras visitada, y por agora en tanto que yo me ciego a oyr una missa, haras a cie moço lo que anoche le dexé mandado.

Euf. Ve, hermano, en buena ora, y en tus oraciones pide a Dios que me preste aquel sufrimiento que para soportar tu ausencia me fera conveniente.

Leon. Assi lo hare, queda con Dios.

vingt & un actes, & des scènes admirables par leur simplicité, la vérité des caractères & une morale qui seroit excellente, si elle n'étoit pas quelquefois exprimée d'une manière trop libre. L'*Eufrosine* fut traduite du Portugais en Castillan; je n'ai vu que l'édition de 1735, où cette pièce est corrigée, elle m'a fatigué par le grand nombre de proverbes dont elle est remplie; la bonne édition qui est de 1566, est extrêmement rare & défendue.

Après *Lope de Rueda*, Cervantes nommé *Naharro*, natif de Tolède, comme un des restaurateurs du théâtre. Il étoit fameux, surtout, dans le rôle d'un scélérat poltron: il embellit la scène, il retira la musique de derrière le rideau qui la cachoit & la plaça sur le devant du théâtre; il fit quitter aux acteurs les masques, les cheveux & les barbes postiches dont ils avoient coutume de se couvrir; il inventa les machines, les décorations, les nuages, les éclairs & les tonnerres, les batailles & les défis. La comédie perdit alors sa première simplicité, Cervantes avoue lui-même qu'il fut un des premiers à se livrer à ce mauvais goût; il avoit cependant fait plusieurs pièces qui pouvoient servir de modèle à ses compatriotes, & qui étoient plus parfaites qu'aucune de celles qui les avoient précédées. Les intrigues compliquées, un dénouement inattendu, des sentiments exagérés, charmerent le peuple, & Cervantes s'aperçut trop tard que le mauvais goût avoit jeté de profondes racines.

Il avoit corrigé sa nation de son ardeur pour les grandes aventures; il avoit jeté par son

Don Quichote un ridicule inéfaçable sur les romans de chevalerie ; & peut-être doit-on lui reprocher d'avoir énérvé ces sentiments héroïques, cette énergie de caractère, cette grandeur d'ame qui distinguoient la nation espagnole. C'est souvent un malheur de deffiller les yeux du peuple, & de le priver de son enthousiasme. Il voulut aussi corriger le théâtre. Il composa plusieurs pieces si découfues, si éloignées des regles que prescrit au moins la vraisemblance, mais si semblables en tout à celles qu'on jouoit alors, qu'elles furent reçues avec applaudissement. L'ironie & la leçon furent perdues pour son siecle. La scene jouiffoit alors d'un si grand crédit, & les poëtes à la mode avoient des amis si puissants, que Cervantes n'osa pas s'expliquer d'une maniere plus claire ; il étoit déjà si persécuté pour avoir eu du bon sens & du goût, il étoit si pauvre, qu'il craignit, en disant trop souvent la vérité, d'aggraver ses malheurs.

Le théâtre n'est pas une petite affaire ; c'est un goût national & général que l'on défend, que l'on attaque avec acharnement. Nous avons vu la musique produire d'abord des bons mots, ensuite des libelles & des injures. Des sons plus ou moins cadencés ont rempli d'amertume l'ame d'un philosophe trop sensible, & la guerre n'est pas finie. Il n'y a point d'Anglois qui ne défendit Shakespear autant que ses Pénares ; & les François si vantés, & si dignes de l'être par le bon accueil qu'ils ont toujours fait aux étrangers, n'ont pas reçu, comme ils le devoient, ce héros de la scene angloise,

lorsqu'il a paru chez nous revêtu de toutes les graces de la langue françoise, pour se placer à côté de nos tragiques. Nos goûts, nos plaisirs font une partie de nos mœurs; il faut les laisser tomber en désuétude, avant que de pouvoir les combattre avec succès; & c'est lorsqu'elles ne sont plus dangereuses.

Cervantes voyant que son attaque indirecte n'avoit pas réussi, aima mieux pallier ce qu'il n'avoit pu corriger. Il introduit au commencement de la seconde journée de son *Heureux Rusten*, deux personnages allégoriques, qui sont la Comédie & la Curiosité. On fera bien aise de voir une partie de ce dialogue.

« *La Curiosité.* Comédie. *La Com.* Que me
 » veux-tu ? *La Cur.* Je voudrois savoir pour-
 » quoi tu as abandonné le cothurne, la toge
 » & le brodequin ? Quelle est la raison qui t'a
 » fait réduire à trois journées ces cinq actes
 » qui te rendoient autrefois si fiere, si grave
 » & si noble ? Je te vois en un clin-d'œil passer
 » d'Espagne en Flandre; tu confonds les lieux
 » & les temps; je ne te reconnois plus :
 » donne-moi donc de tes nouvelles; car tu
 » fais que je fus toujours ton amie.

« *La Com.* C'est le temps qui m'a un peu
 » changée en voulant me perfectionner. J'étois
 » assez bonne dans l'ancien temps; & si tu me
 » consideres bien, je ne suis pas mauvaise
 » aujourd'hui, quoique je me sois écartée de
 » la belle route que m'avoient tracé Sénèque,
 » Plaute, Terence, & tous ces Grecs qui te
 » sont connus. Je peins mille événements,

» non par mes discours, comme autrefois,
 » mais en actions, & j'ai besoin pour cela de
 » changer quelquefois de place. Je suis comme
 » une mappemonde, où Rome n'est éloi-
 » gnée de Londres que d'un pouce. Peu im-
 » porte à celui qui me voit & m'entend, si
 » je passe d'Europe en Asie, pourvu que je
 » ne quitte pas le théâtre. La pensée est lé-
 » gère; elle peut me suivre par-tout où je la
 » conduis sans se fatiguer ni me perdre de vue.

Ce fut avec une ironie aussi fine que Cervantes donna des leçons à ses contemporains; mais le besoin de plaire, & sur-tout celui de vivre, le força de composer comme eux. Le mauvais goût se perpétua; car parut alors ce *Monstre de la Nature*, comme l'appelle Cervantes, le fameux Lopes de Vega, qui remplit le monde de comédies; il en fit plus de dix-huit cents. Mais aussi les incidents les plus bizarres & les moins faits pour être unis; les tirades les plus extravagantes, un galimatias difficile à pénétrer, le phébus le plus rebutant, en composent la plus grande partie. On est cependant quelquefois étonné de sa facilité, de certaines pensées heureuses & bien exprimées; mais le goût sacrifié presque à chaque ligne, vous rend sa lecture difficile, & vous vend assez chèrement quelques bluettes d'esprit & de génie.

Il ne faut pas croire que tous les Espagnols soient enthousiastes de Lopes de Vega. Il a trouvé plus d'un sage & judicieux critique dans sa propre nation, qui ont tâché de réduire à

des regles précises, & telles que la raison semble les dicter, le goût des auteurs comiques & du public. Je ne parlerai point ici des autres ouvrages de Lopes de Vega ; il aura sa place dans l'histoire littéraire de l'Espagne, & je ferai connoître alors quelques-unes de ses comédies. Il suffit d'observer qu'il n'y a jamais eu de plume plus abondante que la sienne ; & que d'après le calcul fait de ses ouvrages, il a écrit depuis le jour de sa naissance jusqu'à celui de sa mort, environ cinq feuilles d'impression par jour.

Calderon m'a paru moins extravagant que Lopes de Vega, quoiqu'il le soit beaucoup ; ses intrigues sont plus simples, son style m'a semblé plus coulant & plus pur ; il n'a guere fait que six ou sept cents pieces de théâtre ; de sorte qu'il a donné plus de soin à ses compositions. L'auteur d'une dissertation espagnole sur la comédie, fait de Calderon un portrait peu flatteur.

« On éleva des autels à Calderon ; on le
 » regarda comme le dieu du théâtre. Si son
 » esprit se heurte quelquefois contre des idées
 » sublimes, elles sont suivies de passages si
 » bas, qu'il est difficile de dire, si ce n'est pas
 » leur bassesse qui relève ces morceaux inimi-
 » tables, ou ceux-ci qui font paroître si basses
 » les idées dont ils sont suivis. Il n'imita per-
 » sonne, il tira tout de son imagination, il
 » méprisa l'étude des anciens. Ses personnages
 » errent d'Orient en Occident, & il oblige le
 » spectateur de les suivre tantôt dans une par-

» tie du monde , tantôt dans l'autre. La vaine
 » gloire , le point d'honneur , la fanfaronnade ,
 » l'étiquette , les duels , les sieges , les batailles ,
 » & tout ce qui n'est ni vraisemblable , ni
 » fait pour la Comédie , il le met sur la
 » scene (*). Ses personnages ne peuvent ser-
 » vir , ni de modeles à suivre , ni de miroirs
 » dans lesquels nous puissions observer nos
 » défauts. Que dirai-je de la maniere dont il
 » nous a peint les femmes ? Elles sont toutes
 » hautaines , bizarres , emportées ; au lieu de
 » nous inspirer de l'amour , elles nous péne-
 » trent de crainte ; mais bientôt la jalousie les
 » rend furieuses & rampantes : elles appren-
 » nent aux jeunes personnes de leur sexe qui
 » vont les entendre , les moyens d'entretenir
 » des amours impurs , de tromper leurs pa-
 » rents , de corrompre les domestiques ; elles
 » leur font espérer qu'un mariage mal assorti
 » justifiera leurs démarches ; & il est en ce
 » point plus fidele peintre qu'il ne devrait
 » l'être.

» Il met dans la bouche de ses personnages
 » un langage séduisant , une métaphore con-
 » tinuelle , une érudition hors de saison , une
 » enflure fatigante. Cependant l'auteur de la
 » Célestine avoit tâché de corriger cet abus
 » trop commun de son temps ; lorsqu'après

(*) Je ne pense pas comme l'auteur de la dissertation ;
 je crois que la fanfaronnade , la vaine gloire , les duels &
 l'étiquette , sont du ressort de la Comédie ; elle peut à son
 gré mettre en action nos vertus , nos vices & nos ridicules.

» avoir fait dire à Calisto, *Je ne mangerai*
 » *point jusqu'à ce que les coursiers de Phébus se*
 » *reposent dans les vertes prairies, où ils ont cou-*
 » *tume de paître à la fin de leur journée; il*
 » fait répondre par son valet Sempronio :
 » *laissez, Monsieur, tous ces détours; défaites-*
 » *vous de ces poésies; parlez la langue qui nous*
 » *est commune à tous; dites simplement, lorsque*
 » *le soleil sera couché, & nous entendrons tous*
 » *alors ce que vous voulez dire.* »

Malgré les défauts sensibles de Lopes de Véga & de Calderon, on ne peut refuser à ces deux poètes quelques éloges. La nature les doua de l'imagination la plus rare. Quoique blessé par la foule de mauvaises pointes qu'ils renferment, par les descriptions emphatiques dont ils sont remplis, on ne peut s'empêcher de continuer leur lecture : c'est l'aveu que fait M. Barreti dans son voyage ; il ne quittoit jamais Lopes de Vega, ou Calderon, dit-il, sans placer ces deux poètes dans la première classe des hommes de génie. Voltaire, dans ses notes sur Corneille, avoue aussi qu'étant à la représentation du *Jules - César* de Shakespear, il crut d'abord ne voir que des scènes mal ourdies & sans ordre ; mais bientôt il sentit naître l'intérêt, ses yeux s'attachèrent à la scène représentée, & avant la fin du spectacle, il fut tout surpris de voir couler ses larmes. Ce n'est pas le sentiment que feront naître les comiques Espagnols, ils ont rarement du pathétique ; mais ils attachent par des incidents sans nombre, & si bien liés, que votre esprit con-

duit de scène en scène, soupire après le dénouement. L'intérêt est dans l'action plus que dans les mots ; & ce théâtre perfectionné me paroîtroit remplir mieux qu'un autre l'objet de la comédie.

Augustin Moreto tient le troisième rang parmi les dramatiques espagnols ; on seroit même tenté de lui accorder le premier, si son génie eût été aussi fécond que celui de ses prédécesseurs. Il a montré plus de jugement dans la conduite de ses pièces ; il en a fait trente-six qui renferment toutes de grandes beautés. Après ces trois poètes, les auteurs comiques les plus estimés, & qui méritent de l'être, sont, Guillen de Castro, François de Roxas, Antoine de Solis. Leurs pièces sont en général plus régulières ; ils n'ont ni les grands défauts, ni les beautés frappantes de Lopes de Vega, de Moreto & de Calderon ; mais le peuple leur préférera toujours ces derniers. Les gens de goût seront pour la régularité ; & l'homme qui se plaît à considérer le vol & les écarts du génie, sera de l'avis du peuple.

Le théâtre espagnol est connu par plusieurs traductions, & je puis me dispenser d'en donner ici de plus longs détails. Si je voulois traduire une pièce de chacun des auteurs que j'ai nommés, je serois non-seulement assez embarrassé dans le choix ; mais je rendrois ce chapitre beaucoup trop volumineux. Je mettrai donc ce travail en réserve pour l'autre ouvrage que j'ai annoncé ; cependant, pour éviter le reproche de n'avoir pas joint
l'exemple

l'exemple au précepte. Je terminerai cet article par l'analyse de la comédie intitulée *el Diablo, Predicador*, le Diable, prédicateur; c'est l'ouvrage d'un anonyme. Cette pièce renferme plusieurs scènes vraiment comiques, & le sujet paroîtra d'autant plus piquant, qu'il est plus opposé à notre goût.



Personnages.

FELICIANO, Amant d'Octavie.

Le DIABLE.

Un GARDIEN de l'ordre de Saint François.

Le GOUVERNEUR de Luques.

OCTAVIE, épouse de Ludovic.

JUANA, Suivante d'Octavie.

THEODORA.

LUDOVIC, riche avare.

L'ANGE SAINT MICHEL.

ASMODÉE.

ASTHAROT.

Le Frere ANTOLIN.

Pere PIERRE.

Pere NICOLAS.

ALBERT.

CELIO.

} Valets.

L'ENFANT JESUS.

La VIERGE.

 LE DIABLE PRÉDICATEUR.

PREMIERE JOURNÉE.

Le Diable paroît sur la scene , monté sur un Dragon.

L E D I A B L E.

Abymes souterrains , où la douleur , les cris & les larmes ont fixé leur demeure , où le désespoir est notre seule consolation , ouvrez-vous ; & toi à qui ma rage confia , pendant mon absence , le soin de cette éternelle & noble monarchie , accours à ma voix.

A S M O D É E.

Me voilà ! Pourquoi m'appelles-tu ?

L E D I A B L E.

N'as-tu pas déjà pénétré ma pensée ?

A S M O D É E.

Non , mon Prince ; mais j'imagine que tu as quelque grand sujet . . .

L E D I A B L E.

Des plus grands.

A S M O D É E.

Parle donc.

L E D I A B L E.

Ecoute : sur ce reptile ailé , avec lequel un jour je donnai l'épouvante dans son Apocalypse à certain jeune homme favorisé du sort , j'ai voulu reconnoître les sujets de mon empire ; en deux jours j'ai fait le tour du monde ; & de dix parties , j'en ai vu neuf au moins , qui par la juste permission du Créateur , sont soumises à mes loix. Les barbares qu'ils sont , ils m'adorent ; ils m'offrent tous les jours cent sacrifices devant des figures d'argile , de fer ou de bronze. La vile secte Maure , & tant d'autres peuples qu'il est inutile de nommer , déguisent la vérité sous mille especes d'erreurs ; & c'est envain qu'ils prétendent justifier leur aveuglement par leur ignorance du vrai Dieu , puisqu'il n'existe pas de pays lointain , où les vérités transmises par les quatre historiens , n'aient été expliquées par quelqu'un des douze disciples , ni de partie du monde , où le bois croisé n'ait été planté dans les vallées ou sur les montagnes , comme un témoin de leur turpitude. Mais l'Europe a quelques royaumes qui s'opposent à mon culte , & je sens redoubler mon tourment à la vue , puisse la rage m'étouffer tandis que je les nomme , à la vue de ces fils de François : ils sont mes plus cruels ennemis ; & si je ne mets un terme à leur persévérance , il n'y aura

bientôt plus de place sur ce globe, où ils n'arbo-
 rent leur étendard. Va donc, cher Asmodée,
 vole en Espagne, & sur-tout à Toledé, qui
 est aujourd'hui un de leurs plus grands domai-
 nes. Sème le désordre & l'impiété parmi le
 peuple, étouffe tout sentiment de compassion
 & de charité. Ne t'inquiète point des gens
 riches, l'ambition aura plus de pouvoir sur eux
 que tes suggestions; ces hommes n'ont jamais
 vu en face le besoin, ils ne le connoissent
 pas; & cependant je demeure à Luques, où
 par mes insinuations, je prétends empêcher
 que ces moines conservent un couvent qu'ils
 ont fondé. Je convertirai en outrages les au-
 mônes qu'ils attendent, j'ai pour soutien dans
 mon entreprise un riche avare, auprès duquel
 celui de la parabole du Lazare eût été libé-
 ral & compatissant. Son nom est Ludovic, son
 épouse, aussi malheureuse que belle, arrive
 aujourd'hui de Florence; elle est sage, puis-
 qu'elle sacrifie sa passion pour obéir à son père,
 qui noble & pauvre l'a unie à cet avare
 brutal. C'est sa dévotion envers la protectrice
 de tous les pécheurs, qui la délivre de mes
 inspirations; mais elle arrive dans sa maison,
 ne t'arrête pas davantage. Ces mendiants au-
 ront beau implorer la protection divine; je
 veux faire en sorte qu'on leur refuse tout
 secours.

A S M O D É E.

Prince des ténèbres, je réponds à tes ordres
 en obéissant. Tu verras bientôt des effets de
 mon zèle, à moins que Dieu n'interpose son

autorité. (*Il part sur le même dragon avec lequel le Diable est venu.*)

LE DIABLE.

Ces moines seront forcés d'abandonner leur couvent s'ils ne reçoivent pas d'aumône aujourd'hui. Tous les freres se nourrirent hier d'un seul pain qu'un passant leur donna ; mais aujourd'hui ce pain leur manquera. Voici la maison de Ludovic , son épouse est à la porte ; elle gémit bientôt d'avoir obéi aux ordres de son pere , car son amant réduit au désespoir a quitté Florence pour la fuivre.

Dans la scene suivante , Ludovic vient au devant de son épouse , qui se soumet tristement à son devoir : Feliciano ne tarde pas d'arriver , il est connu du mari , & devant lui il fait entendre à Oclavie , qu'ayant perdu le seul bien qui l'attachoit à la vie , il est résolu de vendre tout ce qui lui reste pour aller servir en Allemagne. Le Diable est présent à cette conversation & donne des espérances à Feliciano. Le Gardien des Franciscains , suivi de frere Antolin , se présente dans l'appartement , en disant Deo gratias.

A N T O L I N.

Pour toujours , puisque chacun se tait.

L U D O V I C.

Qui vous a rendus assez hardis pour entrer ainsi dans ma maison & sans appeller ?

LE GARDIEN.

La porte étoit ouverte.

LE DIABLE.

Je ne suis pas nécessaire ici, je vais où ma présence est indispensable. (*Il sort.*)

LUDOVIC.

Eh bien, que demandez-vous ? Que voulez-vous ?

LE GARDIEN.

Nous sommes venus pour vous féliciter sur votre heureuse union.

LUDOVIC.

Fort bien.

LE GARDIEN.

Et vous prier, dans le besoin pressant où nous sommes, de nous faire quelque petite aumône.

LUDOVIC.

Peres, j'ai trop d'affaires aujourd'hui, allez vous-en, car vous embarrassez ici.

LE GARDIEN.

Quoi ! le jour qui vous met en possession d'un bien si long-temps désiré, vous qui êtes

un des hommes les plus riches de l'Italie , ne donneriez-vous rien à Dieu ? Refuseriez-vous de lui faire , en actions de graces , un léger sacrifice , lorsque vous savez que nos freres sont dans un besoin si grand que tout , jusqu'à l'eau , leur a manqué.

L U D O V I C.

J'ai besoin de tout ce que j'ai ; si la nourriture vous manque , que ne quittez-vous la ville ?

L E G A R D I E N.

La confiance des enfans de saint François ne se lasse pas si aisément , la providence veille sur eux & touchera quelques bonnes ames en leur faveur ; elle appaisera l'orage que l'enfer a élevé contr'eux dans ton cœur & dans ta patrie.

L U D O V I C.

Hors d'ici , à l'instant , ou je vous ferai sortir par les fenêtres.

A N T O L I N.

Pere , allons-nous-en.

L U D O V I C.

Qu'attendez-vous davantage ?

J U A N A , à Octavie.

Hélas ! & c'est avec cet homme que ma maîtresse doit vivre.

OCTAVIE.

Tu devois dire mourir, puisque je suis née
si malheureuse.

LUDOVIC.

Que ne travaillez-vous pour gagner votre
vie? & sinon attendez que celui qui vous fonda
vienne y pourvoir.

LE GARDIEN.

C'est le démon qui parle par ta bouche.

ANTOLIN.

Lui! il n'a besoin en rien du démon.

LUDOVIC.

A-t-on jamais vu plus d'insolence?

FELICIANO.

Peres, au nom de Dieu, allez-vous-en.

LUDOVIC.

Qu'on tue ces vagabonds.

OCTAVIE.

Mon époux, appeaisez-vous, que tout ceci finisse.

ANTOLIN.

Par saint François, le premier qui s'avancera
servira de gaine à mon couteau.

LE GARDIEN.

Frere Antolin. . . .

A N T O L I N.

Dieu ne me commande pas de me laisser tuer.

LE G A R D I E N.

Allons-nous-en , & ne perdons pas confiance ,
Dieu dit à notre Patriarche que jamais la nour-
riture ne manqueroit à sa sainte religion.

A N T O L I N.

Pere Gardien , elle tarde un peu trop à venir.

LE G A R D I E N.

Frere Antolin, ayons de la foi & de l'espérance.

A N T O L I N.

J'ai de la foi & de l'espérance de reste , c'est
la charité qui me manque. (*Ils sortent.*)

L U D O V I C.

Ils ne revoyoient plus leur couvent, ma chere
Octavie, si vous n'aviez été présente.

J U A N A , *à part.*

Cet homme n'est pas chrétien.

F E L I C I A N O.

Ma jalousie & ma rage se changent en com-
passion.

UN LAQUAIS.

La table est servie, les musiciens sont arrivés.

LUDOVIC.

Vous viendrez honorer la table de votre présence.

FELICIANO.

Je le veux bien, & c'est à moi que l'honneur en restera; (*à part*) c'est pour trouver le moyen de parler à Octavie.

OCTAVIE, *à part.*

Je vois avec peine qu'il demeure.

LUDOVIC, *à part.*

Je ne croyois pas qu'il acceptât.

OCTAVIE, *à part.*

Ah! Feliciano, que tu tardes peu à te venger de moi. (*Ils sortent.*)

LE GARDIEN, Frere ANTOLIN
armé de pierres.

LE GARDIEN.

Laisse-là ces pierres.

ANTOLIN.

Que je les laisse! S'il sort le plus petit valet

de la maison de cet hérétique, il verra avec quelle légèreté je lui en cacherai une ou deux dans la cervelle.

LE GARDIEN.

Antolin, l'emportement & la cruauté de cet homme pervers ne m'étonne point : ce qui me surprend, c'est l'orage que depuis six jours le démon a élevé dans le sein des âmes pieuses qui nous faisoient l'aumône ; elle n'étoit pas considérable, mais elle nous suffisoit.

ANTOLIN.

Pere Gardien, tandis que nous donnerons avis au Général de ce qui se passe, nous serons forcés de vendre les calices.

LE GARDIEN.

Le ciel ne souffrira point que nous arrivions à cette extrémité.

ANTOLIN.

Flegme charmant ! & quelle autre extrémité attendons-nous ?

LE GARDIEN.

Nous sommes à la porte de Théodora : va frapper, Antolin, elle nous a toujours secourus. (*Il frappe.*)

LE DIABLE *sort.*

Ils frappent envain cette fois.

THÉODORA, *d'un ton courroucé.*

Qui frappe ?

ANTOLIN.

La Théodora ne me paroît pas de bonne humeur.

LE GARDIEN.

Ce sont deux religieux de saint François.
(*Théodora paroît.*)

LE DIABLE.

Tu as des enfants , tu es pauvre.

THEODORA.

Peres , allez demander à ceux qui en ont de reste , j'ai beaucoup de bouches à nourrir , mon revenu est court.

LE GARDIEN.

Nous n'avons pu obtenir dans toute la ville un seul morceau de pain : que nous l'obtenions de vous , le ciel vous récompensera.

THEODORA.

Mes enfants me touchent de plus près : ainsi pardonnez. (*Elle s'en va.*)

ANTOLIN.

La réponse est concluante.

L E G A R D I E N .

Oh ! que ne peut pas le serpent infernal !

A N T O L I N .

Je veux me plaindre du serpent.

L E G A R D I E N .

A qui ?

A N T O L I N .

A Dieu : car c'est un peu trop fort que le Diable nous prive de nourriture : la haire, les oraisons & les disciplines peuvent suffire contre les autres tentations ; mais que peuvent-elles contre la faim ?

L E G A R D I E N .

Antolin , il faut se résigner à la volonté de Dieu.

A N T O L I N .

Je le crois ; mais la faim me tourmente à un point que je ne fais que devenir , & si le Diable vient m'investir , qui ne mange point , ne peut pas combattre.

Le Gouverneur de Luques paroît , le Diable lui persuade de persécuter les moines Franciscains ; il ordonne en effet qu'on les chasse , qu'on les tue. La suite du Gouverneur prend des pierres , frere Antolin ne manque pas d'avoir sa fronde & de

riposter avec courage. On veut le saisir, il tire de sa manche un couteau, on le désarme: il tire un pistolet, un poignard; en un mot, après avoir été désarmé vingt fois au moins, & avoir trouvé dans ses manches, dans ses poches & dans les plis de sa robe une arme nouvelle, il finit par tirer de son capuchon un long sabre, il se débarrasse ainsi de ceux qui le poursuivent, & il se rend au couvent avec le Gardien. Dans l'intervalle l'Enfant Jesus paroît avec l'Ange Saint Michel, qui reproche au Diable sa haine contre les enfants de saint François, & lui ordonne, en punition, d'en prendre l'habit & de pourvoir lui-même aux besoins du couvent; le Diable ne reçoit pas avec plaisir cet ordre cruel, mais il est forcé d'obéir.

On voit l'intérieur d'un monastere, dans lequel se trouvent le Gardien, Antolin, les Peres Pierre & Nicolas.

A N T O L I N.

Que nous soyions réduits à cette extrémité!

L E G A R D I E N.

Que nous soyions ainsi traités!

A N T O L I N.

Je regarde comme un miracle de nous voir encore en vie.

L E P. N I C O L A S.

Jamais notre couvent ne se vit dans un tel embarras.

L E G A R D I E N .

Les aumônes nous ont manqué quelquefois ; mais je ne croyois pas qu'on pût jamais perdre à ce point & si à découvert le respect qui nous est dû.

A N T O L I N .

L'escadron volant nous a suivi jusqu'à la porte, en nous jetant des pierres ; celle-ci, a dit un enfant, je la destine à la tête du Frere. J'en tenois une grosse comme le poing, il achevoit à peine de se vanter, que me tournant comme un éclair, je l'ai remercié de sa bonne intention.

L E G A R D I E N .

Lui as-tu fait du mal ?

A N T O L I N .

Oh ! non , je lui ai un peu applati les narines.

L E G A R D I E N .

Que dis-tu là ?

A N T O L I N .

Oui , par ma foi.

L E G A R D I E N .

A-t-il coulé du sang ?

ANTOLIN.

ANTOLIN.

J'en ris encore; mais n'y étois-je pas obligé?

LE GARDIEN.

Jésus! un religieux! du sang!

ANTOLIN.

Heureusement que je ne suis pas prêtre.

LE P. PIERRE.

Pere Gardien, nous nous voyons dans un tel embarras, qu'il faut se résoudre à quitter cette ville, tandis qu'il nous reste assez de force pour nous mettre en chemin.

LE P. NICOLAS.

Attendre, à demain, c'est une vaine espérance; un jour de plus peut nous faire perdre la vie.

LE GARDIEN.

Si je pouvois remédier à vos maux par le sacrifice de la mienne, je ne balancerois pas; car que ne va-t-on pas dire? Quelle honte pour notre profession!

ANTOLIN.

Perdre la vie pour la foi, je ne m'y oppose pas; mais mourir de faim, Pere Gardien, c'est une sottise reconnue, & le premier pain

que je verrai, celui qui le portera, fût-ce un évêque, il faudra bien, bongré, malgré, qu'il le partage : & arrive après ce qui pourra.

LE GARDIEN.

Un religieux peut-il parler de la sorte ?

ANTOLIN.

Oh ! je suis résolu.

LE P. NICOLAS.

Saint François, notre Patriarche, nous a ordonné, si l'on ne vouloit pas nous recevoir dans quelque ville, de nous rendre dans les endroits où nous serions accueillis avec charité.

LE GARDIEN.

Je suis convaincu, sortons ; mais portons avec nous le Saint Sacrement à découvert, car je me méfie un peu de la malice des habitants : il faut aussi nous partager les reliques.

ANTOLIN.

Et notre petit frere le Baudet se chargera des chaudières & des autres ornements de l'église, s'il n'est pas mort ; car je le trouvai hier qu'il mangeoit, faute de vivres, la table de son réfectoire.

LE GARDIEN.

Allons disposer notre départ. (*Le Diable paroît en habit de Franciscain.*)

LE DIABLE. I

Freres, *Deo gratias*, (*à part*) châtement cruel.

LE GARDIEN.

Dieu nous assiste ; Pere, qui êtes-vous ?
Votre présence me remplit d'étonnement.

ANTOLIN.

Par où est-il entré ?

LE P. NICOLAS.

Ce n'est pas par la porte, j'ai eu soin de
la fermer.

LE DIABLE.

Il n'y a pas de porte fermée au pouvoir
divin ; c'est lui qui m'a conduit d'un pays si
lointain, que le soleil qui éclaire l'univers,
n'a pas encore pénétré dans cette terre incon-
nue & misérable.

LE GARDIEN.

Apprenez-moi votre nom.

LE DIABLE.

Mon nom est Frere *Forcé* : je m'appellois
autrefois Cherub.

ANTOLIN.

Je me trompe fort s'il n'est pas Biscayen.

LE GARDIEN.

Il paroît un être surnaturel.

ANTOLIN.

Sa pâleur le fait assez connoître.

LE DIABLE, *à part.*

Je n'eus jamais l'esprit si enflammé.

LE GARDIEN.

Pere, faites-nous connoître le sujet de votre mission : je vous avoue que votre arrivée ici, tandis que les portes du cloître sont fermées, nous paroît tenir du prodige, & nous fait craindre quelque nouvelle embûche de notre ennemi commun ; vous m'en voyez tout tremblant.

ANTOLIN.

N'avons-nous pas l'eau bénite & l'asperfoir pour nous en défendre si c'est le malin ?

LE DIABLE.

Ne craignez rien, écoutez-moi ; je viens par ordre exprès de Dieu reprocher aux habitants de cette ville leur durceté, je viens leur prêcher l'aumône & l'esprit de charité.

ANTOLIN.

Avec quelle ferveur il nous parle, ses yeux sont étincelants de flammes.

LE DIABLE.

Vous verrez bientôt l'effet de mon zèle, ce Frere n'a qu'à me suivre.

ANTOLIN.

Je n'ose pas me fier à lui.

LE DIABLE.

Antolin, ne crains rien.

ANTOLIN.

Qui lui a dit mon nom ?

LE DIABLE.

Je le savois : Pere Gardien, faites ouvrir les portes.

LE GARDIEN.

C'est un Ange, je ne replique pas.

ANTOLIN.

Qui se guérit de la gale; car je lui trouve une certaine odeur de soufre.....

LE DIABLE.

Rendez-vous dans le chœur, tandis que je vais pourvoir à votre subsistance.

 SECONDE JOURNÉE.

ANTOLIN.

Il n'y a pas de lieu, quelque caché qu'il puisse être, où l'on soit à couvert des regards de ce malin forcier : tout ce que je fais, tout ce que je dis, il le fait aussi-bien que moi ; à la mal-heure, est-il venu dans le couvent ? je n'ai pas un instant de repos.

LE GARDIEN.

Frere Antolin, quoi ! déjà de retour ?

ANTOLIN.

Nous arrivons, le cheval & moi, avec une bonne charge pour la seconde fois, & il nous faut retourner ; car il nous reste encore beaucoup d'aumônes à recevoir.

LE GARDIEN.

Le ciel en soit loué, où se trouve le Pere Forcé ?

ANTOLIN.

Ma foi, je l'ignore. Je ne le vois que lorsqu'il veut que je le voie : vous le diriez tout le jour occupé dans l'intérieur du couvent, & il ne laisse pas que d'entrer dans plus de mille maisons. Il va plus vite que le vent, il travaille lui seul autant que cent personnes.

LE GARDIEN.

On voit dans ce que tu me dis quelque chose de furnaturel.

ANTOLIN.

Tantôt il vous paroîtroit un Ange , tantôt il jette ses yeux vers le ciel , en mugissant comme un taureau ; malgré qu'il dissimule , je le soupçonne d'avoir plus d'un mal secret ; & entre nous , ce serviteur de Dieu ne flaire pas comme baume.

LE GARDIEN.

Finis , car je le vois arriver.

LE DIABLE.

Deo gratias.

LE GARDIEN.

Dans le ciel & sur la terre , que les anges & les hommes se réunissent en actions de graces.

ANTOLIN.

Il m'inspire autant de respect que de crainte.

LE GARDIEN.

Pere , soyez le bien venu.

LE DIABLE.

Que Frere Antolin aille sur le champ dans

la maison de Don César, où j'ai laissé quelques volailles & des conserves; qu'il les apporte & les remette à l'infirmierie.

A N T O L I N .

Je vole, Pere Pierre m'accompagnera.

(*Il sort.*)

Après un moment de conversation entre le Diable & le Pere Gardien, où celui-ci soupçonne la qualité du nouveau religieux, & où l'autre lui raconte ce qu'il a fait dans le couvent dont il a achevé les murs & l'édifice en très-peu de temps, le monastere disparoit, & l'on voit entrer en scene Feliciano l'amant d'Octavie, & Juana sa suivante.

F E L I C I A N O .

Ludovic n'est-il pas sorti?

J U A N A .

Il y a long-temps; mais vous recherchez en vain Octavie, elle a résolu de ne jamais plus vous voir.

F E L I C I A N O .

Devois-je m'attendre à tant de rigueur?

J U A N A .

Ce n'est point une rigueur de sa part: car elle m'a fait entendre que si elle refuse de

vous voir, c'est qu'elle vous aime : mais honnête & vertueuse, elle veut chasser jusqu'à la moindre pensée qui seroit contraire à son devoir.

FELICIANO.

Quoique tu ne flattes pas mes espérances, je veux lui parler encore, qu'elle le veuille ou non; mais ce sera pour la dernière fois.

JUANA.

Elle va venir, entrez dans ce cabinet; car si elle vous appercevoit, elle se retireroit à l'instant.

FELICIANO.

J'obéis.

Octavie paroît, elle gémit sur son sort & sur la rigueur de son pere, qui lui a fait contracter des liens mal assortis; elle conjure sa suivante de ne jamais prononcer le nom de Feliciano devant elle. A ce mot, l'amant au désespoir quitte le cabinet, Octavie lui ordonne en vain de sortir, ils ont ensemble une longue explication, pendant laquelle Ludovic les surprend. Jaloux autant qu'avare, il détermine de se venger de son épouse, qui à l'aspect de Ludovic est rentrée dans son appartement. Feliciano a retenu l'époux qui dissimule avec lui, mais qui brûle d'aller tuer sa femme, il y court dès que Feliciano est sorti. Le Diable se présente à la porte & l'arrête.

L E D I A B L É.

Voudriez-vous faire l'aumône à St. François ?
(*à part.*) Que je vienne ainsi empêcher la
mort injuste d'Octavie , l'aurois-je cru ? mais
Dieu l'ordonne.

L U D O V I C.

Ma surprise est de voir que tu redoutes si
peu ma colere. Moine , fantôme ou démon ,
viens-tu chercher ta mort ? Pourquoi me per-
fécutes-tu ? L'expérience ne t'a-t-elle pas appris
que jamais ta religion ne trouvera chez moi
le moindre secours ? Que me veux-tu donc ?

L E D I A B L É.

Je veux te convertir ; c'est la toute-puif-
sance qui me l'ordonne , & je suis forcé
d'obéir. Rends-toi donc à mes prieres , n'at-
tends pas que la mesure de tes iniquités soit
comblée , ta fin est prochaine : donne à Dieu ,
Ludovic , une partie de ces richesses que tu
tiens ensevelies dans tes coffres ; apaise sa
juste indignation , implore sa miséricorde , ob-
tiens la grace de restituer ces biens que tu as
mal acquis.

L U D O V I C.

Arrête ! Je m'étonne de souffrir plus long-
temps tes discours insensés. Moi , faire l'au-
mône ! retire-toi ; mes biens , qu'ils soient ou
non considérables , je les tiens de la fortune.

Le Diable continue de prêcher Ludovic, qui feint un moment de se repentir ; mais il revient bientôt à sa première dureté, au grand contentement du Diable, qui craint d'avoir été trop éloquent. Ludovic veut le tuer ; mais ne voyant devant lui qu'une forme impalpable, il appelle à son secours Octavie, Juana, Albert, Celio, &c. Le Diable reste, & dit à l'oreille d'Octavie, qu'il est venu la délivrer des attentats de son mari. Celle-ci se recommande à la Vierge : cependant Ludovic conserve sa première idée, qui est d'assassiner son épouse ; il l'engage à cet effet de le suivre à la campagne. (Ils sortent.)

Le théâtre représente une espece de bois.

A N T O L I N, *seul.*

J'ai renvoyé le cheval au couvent : défié par une faim canine, je viens la combattre & la vaincre sur ce champ de bataille, sans craindre les persécutions de ce frere Néron. Tout ce que je cache, il ne manque pas de le découvrir, & je suis enfin réduit à porter sur moi tous mes biens ; j'en ai les manches pleines. Ce Frere Forcé est un être bien étonnant : à voir la peine qu'il se donne, je suis surpris qu'il n'en soit pas malade, il ne dort ni ne mange. J'ai imaginé que ce pouvoit être un esprit : car lorsque nous allons ensemble dans la rue, & que je le regarde, je vois bien son corps, mais je ne vois jamais son ombre. Il s'est mis en tête, je crois, de me faire mourir d'inanition ; mais il est aujourd'hui ma dupe,

il ne doute pas que je sois au couvent, tandis qu'assis sur ce gazon je vais me refaire un peu en toute liberté : asseyons-nous, & de maniere à voir de loin ceux qui pourroient venir me troubler. J'ai là une bonne poule, & dans cette manche un jambon & la moitié d'un pâté : mon pain a bonne mine ; & le vin, il est si ardent qu'il brûleroit dans une lampe. Je suis comme Héliogabale, je n'épilogue pas trop sur le manger, je trouve bon tout ce que l'on me donne ; enfin je ne connois pas d'autre jouissance que celle de bien vivre : mon ventre est un abyme que rien ne peut combler ; mais songeons à ma victuaille, & commençons par le jambon.

LE DIABLE *paroit.*

Que vous êtes cruel avec moi, seigneur ! Il faut que je devienne l'ami de mon ennemi ; Lucifer est donc obligé de consoler, de convertir & de secourir l'homme. Tout ce que vous m'avez ordonné je l'ai fait ; mais votre seule puissance est capable de vaincre l'obstination de Ludovic ; & pour achever, je vais prévenir la mort injuste qu'il veut donner à son épouse. Mais voici notre frere Antolin qui se dispose à manger ce qu'il a pu dérober à la quête, seignon, de ne l'avoir pas apperçu.

A N T O L I N.

Dieu m'assiste ; comment a-t-il pu venir si près de moi sans que je l'aie vu ? Je le garantis ou Saint ou Diable ; mais il ne m'a pas encore apperçu, ferons nos petites provisions ;

& puisque je ne peux l'éviter, abordons-le,
Deo gratias.

LE DIABLE.

Ah ! C'est vous, frere Antolin.

ANTOLIN.

Oui, mon pere ; & où va maintenant sa
révérence ?

LE DIABLE.

Je me rends à la ferme de Ludovic pour
prévenir certaine disgrâce ; mais toi, Antolin,
que fais-tu seul dans ce bois ?

ANTOLIN.

Je me promene ; le médecin me l'a ordonné
pour dissiper un peu les humeurs qui me fatiguent.

LE DIABLE.

Si le manger y suffisoit, il n'y auroit pas
de religieux qui pût jouir d'une meilleure santé.
Six moines en auroient de reste de ce que
consomme tous les jours frere Antolin.

ANTOLIN.

Mais aussi n'ai-je pas d'autre défaut.

LE DIABLE.

Prends garde, celui-là est une source fé-
conde de vices. Je te vois chaque jour, dans

vingt maisons , prendre plus de vingt tasses de chocolat.

A N T O L I N .

Que voulez-vous que je fasse , Révérend ? je prends ce que l'on me donne pour obéir à la règle.

L E D I A B L E .

C'est fort bien fait , lorsque c'est la nécessité qui nous y oblige.

A N T O L I N .

Que vous dirai - je ? j'ai souvent essayé de résister à la faim ; mais dès que je vois paroître quelque bon morceau , le Démon est là qui me tente.

L E D I A B L E .

Tu mens : c'est ta gourmandise qui te séduit. Le Diable t'a-t-il jamais dit que la glotonnerie n'étoit pas un péché ?

A N T O L I N .

Non : mais on n'est glouton que lorsqu'on mange sans appétit , & jamais l'appétit ne me manque.

L E D I A B L E .

Ne manges - tu pas au réfectoire ta portion & la mienne ?

A N T O L I N .

Oui , pere ; mais que me font deux portions ?

On entend plusieurs pauvres. Le Diable les appelle, & c'est en vain que frere Antolin s'y oppose, sous prétexte qu'il n'y a rien qu'on puisse leur donner. Le Diable répond, qu'avec un peu de confiance en Dieu, ils obtiendront quelque chose pour ces misérables : il ordonne au frere Glouton de faire le signe de la croix sur les manches de son habit. Antolin obéit ; mais il le fait grotesquement, de peur qu'il n'opere. Mais le Diable n'en démord point ; à chaque signe de croix, il tire quelque rogaton de la manche de frere Antolin, & le donne aux pauvres. Cela fait, il disparoit, & se rend chez Ludovic ; il arrive au moment où celui-ci poignarde son épouse & s'enfuit. Mais la Vierge qui veille à la sûreté d'Octavie, descend du Ciel, accompagnée de deux anges, & lui rend la vie. La Vierge reprend le chemin du Ciel. Feliciano qui a suivi les pas de son amante, se trouve présent au moment où elle revoit le jour. Le Diable lui ordonne de se rendre à la ville ; il releve Octavie, la conduit chez une dévote de l'ordre, & la seconde Journée finit.

TROISIEME JOURNÉE.

Octavie raconte à sa suivante le miracle que la Vierge a opéré en sa faveur. Feliciano, qui a découvert sa retraite chez la dévote Théodora, vient l'entretenir de son amour ; il prétend qu'il n'existe plus de mariage entr'elle & Ludovic, puisque tout mariage finit à la mort. Mais Octavie,

*fidèle à son devoir, veut aller retrouver son mari,
& s'indigne des sollicitations de Féliciano.*

O C T A V I E.

C'est vous qui les avez fait naître, ces soupçons qui m'ont fait donner la mort ; c'est vous qui avez terni ma réputation, & rendu juste la vengeance de mon mari ; il a pu sans erreur me croire coupable.

F E L I C I A N O.

Eh ! comment voulez - vous démentir ces soupçons ?

O C T A V I E.

En refusant de vous donner la main & de vous voir.

F E L I C I A N O.

Tout ce que tu dis, mon Octavie, est inutile ; car s'il le faut, il me reste vingt lettres signées de ta main, où tu me donnes ton cœur.

O C T A V I E.

Elles ne seroient pas signées, que je ne chererois point à les nier ; mais de quoi peuvent-elles vous servir aujourd'hui ? Tous ces titres ont prescrit du jour où vous consentîtes à mon triste mariage.

F E L I C I A N O.

J'avois alors une raison si forte & si juste...
OCTAVIE.

OCTAVIE.

Vous en auriez eu mille que rien ne peut vous justifier aujourd'hui, & lors même que le juge prononceroit en votre faveur, j'appellerai de sa sentence au pied des autels. Je veux que Ludovic apprenne que je n'eus jamais l'intention de l'offenser. (*Elle veut sortir.*)

FELICIANO.

Arrête, Octavie; écoute moi.

OCTAVIE.

Ne m'obligez point à jeter des cris, votre vue me fait horreur.

JUANA.

Je crois que ma maîtresse ment.

FELICIANO.

Je ne doute point que vous ne me haïssiez.

OCTAVIE.

Vous seriez un insensé d'en douter, lorsque j'ai tant de sujet de vous abhorrer.

FELICIANO.

Ecoutez, Octavie...

OCTAVIE.

Laissez-moi.

Tome II.

T H É O D O R A *paroit.*

Qu'avez-vous donc ?

O C T A V I E.

Rien ; mais ne laissez jamais entrer ici Feliciano.

T H É O D O R A.

Et pourquoi ? s'il est votre parent , & lorsque vous avez besoin de son appui.

O C T A V I E.

Je ne veux ni ne dois avoir besoin de lui.

Antolin paroît , le visage rouge de colere.

J U A N A.

Qu'avez-vous donc , frere Antolin ?

A N T O L I N.

Je ne croyois jamais pouvoir m'en tirer : ils se sont mis en tête , dans la ville , que je suis un saint. Depuis que sa révérence , le pere *Forcé* , s'amuse à faire quelques miracles à mes dépens , il n'y a pas une heure que je me suis vu assailli de plus de vingt perionnes armées de ciseaux ; ils vouloient couper mon habit , & pour le défendre , j'ai gagné aux bras & aux jambes plus de cent égratignures.

La dévote Théodora , touchée de compassion , donne à manger au frere Antolin , qui se plaint

toujours des austérités du couvent : il se presse d'achever un poulet , lorsque le Diable arrive qui le prend à la gorge ; il crie comme un homme qu'on étouffe. Lucifer ordonne à Feliciano de se retirer , & à Octavie , d'aller rejoindre Ludovic ; & pour punir Antolin d'avoir mangé hors du couvent , & contre la règle , il lui commande de le suivre.

LE DIABLE.

Tes fautes ne doivent pas rester impunies ; je te laisse le choix de la pénitence , auras-tu bien le courage ? . . .

ANTOLIN.

Oui , de recevoir cent coups de fouet , pourvu que je me les donne moi-même.

LE DIABLE.

Je veux te punir d'une manière plus douce ; accompagne-moi jusqu'à la maison de Ludovic.

ANTOLIN.

Vous n'avez donc pas encore renoncé à l'envie de le convertir ?

LE DIABLE.

Non : mais apprends que ce jour est le dernier de sa vie , & nous devons faire les plus grands efforts.

ANTOLIN.

Faut-il que j'y aille aussi ?

L E D I A B L E.

C'est mon dessein : je veux essayer si quelques paroles de ta bouche n'opéreront pas davantage que tout ce que j'ai pu lui dire ; & c'est-là la pénitence que je t'impose.

A N T O L I N.

Je parlerai ; mais il faut seulement me permettre de porter dans ma manche un petit couteau de deux pieds de long.

L E D I A B L E.

Ce font-là tes dispositions ?

A N T O L I N.

Et avec quoi pourrois-je me défendre, s'il m'accueille avec des paroles peu courtoises ?

L E D I A B L E.

Je te communique mon pouvoir , tu n'as plus rien à craindre.

A N T O L I N.

Allons donc ; car par ce moyen je veux le rendre plus doux qu'un mouton : (*à part*) mais si le moine vouloit me tromper ; prenons toujours une pierre par précaution.

L E D I A B L E.

Que dis-tu ?

ANTOLIN.

Je dis que si vous vouliez me permettre de boire une couple de verres de vin, vous pourriez faire entrer tout cela dans la pénitence.

LE DIABLE.

Je te le permets.

ANTOLIN.

Je l'ai vu idé jusqu'à la dernière goutte. (*Il sort.*)

LE DIABLE.

Que je sois employé à de tels devoirs, ô Créateur du ciel & de la terre ! Suis-je assez puni par votre capitaine Michel, & par François votre sergent. (*Il s'en va.*)

Ludovic est inquiet de n'avoir pas trouvé le corps de sa femme sur la place où il l'a assassinée ; il prévient & gagne le gouverneur de la ville. Octavie & Juana couvertes de leur voile frappent à sa porte, on leur ouvre, le Diable & Antolin entrent avec elles.

ALBERT.

Entrez.

JUANA, à part.

Je suis tremblante.

ANTOLIN, à part.

Il faut que je sois invisible.

L E D I A B L E.

Antolin, parle bas.

L U D O V I C *aux deux Dames.*

Qu'avez-vous à m'ordonner?

O C T A V I E , *à part.*

Je suis toute troublée : le Pere Forcé est-il
entré ?

L E D I A B L E.

Me voilà.

O C T A V I E , *à Ludovic.*

Je veux vous entretenir en particulier. (*à part*)
Je me sens un peu plus de courage.

L U D O V I C *renvoie ses gens.*

Je suis seul, vous pouvez parler.

O C T A V I E *en se découvrant.*

Je suis. . .

L U D O V I C.

O ciel ! que vois-je ? une ombre : éloigne-
toi, vision fantastique.

O C T A V I E.

Rassure-toi, je ne suis point une ombre, ne
crains rien.

LUDOVIC.

Je n'ai pu résister à la première surprise ; mais je ne me repens point de m'être vengé par ta mort. Si tu viens exiger de moi des prières pour le bien de ton âme, ce soin-là regarde ton père ; adresse toi aussi à ce faux ami qui fut avec toi le complice de mon déshonneur.

OCTAVIE.

Je suis vivante, je ne te demande rien. Au moment où ton épée me priva de la vie, la Vierge me la rendit, parce que j'étais innocente & pure, & qu'en mourant j'implorai son secours. Je te pardonne tes soupçons injustes & jaloux, je te pardonne ta cruauté, & quoique la mort ait coupé le nœud que forma l'église, je veux....

LUDOVIC.

Arrête, ferme cette bouche impure, & rappelle dans ton sein ces paroles ; elles me mettent en fureur : ma honte mourut avec toi, & mon plus grand ennemi, pour faire revivre mon déshonneur, fut te rappeler à la vie. Quelle est ton excuse ? lorsque j'ai vu moi-même ta trahison, lorsque je l'ai lue signée de ta main. Infame, la colère m'aveugle, oses-tu me rappeler un engagement que j'abhorre ? Tu parles de le renouveler : laisse-moi, ou je prendrai une seconde fois vengeance de toi, & de cette suivante qui servit de témoin à ma honte.

O C T A V I E.

Ton imagination t'égare & t'abuse.

L U D O V I C.

Eloigne - toi si tu es libre : que ton amour aille assouvir son desir avec celui que tu reçus avant moi dans tes bras.

O C T A V I E.

Tu mens : le soleil même n'a jamais souillé cette main que je te donnai pour mon malheur ; & quoique ton meurtre m'ait rendu la liberté , l'honneur ne me permet pas de m'unir à Feliciano.

L U D O V I C.

Et le mien ne peut te souffrir vivante.
(*Il tire un poignard.*)

A N T O L I N.

Dois-je me montrer ?

L E D I A B L E.

Il en est temps.

A N T O L I N *paroit & se place entre Octavie & Ludovic.*

Je l'ai pétrifié : ta colere ne m'épouvante point , Pere Forcé m'a doué d'un pouvoir surnaturel , & m'a rempli de courage. Sois tranquille , écoute les paroles de l'écriture.

LUDOVIC.

Tout ceci me paroît un songe.

ANTOLIN *prêche.*

Fais l'aumône à saint François. Serre ta poitrine de son cordon, si tu veux guérir de ton obstination. Revêts-toi de son scapulaire, si tu veux que ton cœur s'attendrisse. Tes doublons sont comme les cheveux d'Absalon; c'est par eux que le Diable te tient suspendu : permets au soleil de voir ton argent, puisqu'il en est le pere : fais l'aumône aux pauvres, ils sont les fils de Dieu : fonde quelques hôpitaux, dote & marie une vingtaine de filles. Suis mes préceptes, & tu iras en droiture dans le ciel, comme celui qui en est tombé ; tu n'auras besoin ni de prières, ni de chants, ni de messes : car, à juger de ta vie & de tes bonnes dispositions, il n'y aura dans la paroisse, ni des oui, ni des non sur ton compte. (*Après ce beau sermon, Frere Antolin tire de sa poche une douzaine de mouchoirs & s'en couvre la tête.*)

Ludovic entre en fureur, Antolin ne s'épouvante point ; il tire de sa manche un gros caillou & le tient en respect. Le Diable fait un dernier effort pour persuader à Ludovic de faire l'aumône : celui-ci résiste.

LE DIABLE.

Tu n'as plus que quelques instants de vie.

L U D O V I C.

Vaines menaces! jamais je ne me portai si bien.

L E D I A B L E.

Seigneur, n'est-il pas temps?

S A I N T M I C H E L *derrière la scène.*

Il est temps.

L E D I A B L E.

Suis moi, vrai portrait de Satan, & fois abymé dans les sombres flammes qui sont destinées à tes semblables. (*Ludovic disparaît au milieu des flammes en poussant des cris.*)

A Saint Michel.

Lucifer a exécuté vos ordres, Seigneur. Que me manque-t-il donc pour que je quitte cet habit que j'abhorre autant que vous l'aimez?

S A I N T M I C H E L *paraît.*

Pour que tu secoues le joug que Dieu t'a imposé, il faut encore que tu rendes aux pauvres de la ville les biens dont ce misérable avare les a privés.

L E D I A B L E.

Et comment puis-je le faire?

S A I N T M I C H E L.

Obéis sans répliqué, Dieu te le permet,

& dorénavant, songe à ne persécuter la religion de Saint François que comme les autres religions; mais ne prive jamais ces bons moines de leur subsistance. (*Il disparaît.*)

Le Diable appelle sur le champ Astarot, il lui ordonne de prendre la figure de Ludovic, & de partager ses biens aux pauvres. Il est obéi : le Gardien arrive avec Frere Antolin, Octavie, Juana & Feliciano; le Diable apprend à celui-ci qu'il va bientôt épouser son amante, & se dépouillant de son habit, il dit aux assistants :

LE DIABLE.

Je ne suis point ce que vous m'avez cru; quoique cet habit, qui sert à mon déguisement, ne soit pas béni, je le quitte avec plaisir. Ecoutez-moi : la terre vient d'ensevelir Ludovic vivant, & cet esprit impur a pris son apparence pour faire la distribution de ses biens. Je suis le Diable : tout le bien que j'ai pu faire, Dieu me l'avoit ordonné. Dès ce moment, ô François ! je romps la trêve que j'avois été forcé de contracter avec toi, & je redeviens ton plus cruel ennemi. (*Il disparaît.*)

FELICIANO.

Il n'existe donc plus d'obstacle à notre union.

OCTAVIE.

Laissez-moi perdre un peu de l'horreur que

me cause cet événement : Ludovic fut mon époux.

F E L I C I A N O.

Ce sentiment est trop juste pour que je m'y refuse.

A N T O L I N.

Celui qui doutera de ce fait, le trouvera dans les Annales du Ciel; mais tout étrange qu'il est, qu'il obtienne du moins vos applaudissements.

Les Espagnols n'ont aujourd'hui que des traducteurs; ils ont mis en prose plusieurs de nos bonnes comédies; ils jouent Nanine sous le nom de la *Précieuse Marguerite*; elle ne produit aucun effet. Comme le nom de Voltaire est un nom odieux chez eux, ils donnent sa pièce à un Italien. Le Légataire de Regnard a plus de succès, parce qu'il est plus comique: ils ont aussi traduit de nos tragédies.

Les Espagnols ont divers genres de pièces. Les *Autos Sacramentaux*, semblables aux anciens mystères, & que l'on jouoit encore, il n'y a pas trente ans, dans les carrefours les jours des grandes fêtes, sont défendus aujourd'hui; ils sont vraiment dignes de curiosité par l'imagination, le désordre & l'originalité d'idées qui y regnent. Les *Loas* sont des espèces de prologues comme on en voyoit autrefois sur notre théâtre pour annoncer une pièce; on joue encore celui de l'*Amphitruon* de Molière. Le *Sainete* est une

petite piece qui se joue ordinairement entre la seconde & la troisieme *journee* de la comédie. C'est presque toujours une critique des mœurs du temps. Il n'existe pas de profession dans la société qui soit exempte de censure dans ces intermedes : les juges, les medecins, les notaires, les poëtes, les femmes de mauvaise vie, les abbés, les petits maîtres, & sur-tout les maris, sont les sujets inépuisables sur lesquels s'exerce le sarcasme du *Sainete*. Les Espagnols ne sont vraiment comédiens que dans ces petites pieces ; ils les jouent naturellement & avec beaucoup de finesse. Hors delà, ils sont à peine supportables ; leur débit est pesant, leurs gestes sont gauches, & leur mémoire est si souvent en défaut, qu'on entend presque toujours le souffleur avant l'acteur. Les Espagnols n'ont guere de comédiens passables, que quelques bouffons ; mais leurs femmes brillent dans le *Sainete*, & le dialogue en musique ou la *Tonadille* qui le termine. Ils ont aussi depuis quelques années des opéra comiques ou des pieces mêlées de chants & de prose, qu'ils appellent *Zarzelas* : ils ont aussi traduit nos *Moissonneurs* qui ont eu beaucoup de succès. En voilà, je crois, suffisamment sur le théâtre Espagnol.



*Des Ordres Militaires & Religieux établis
en Espagne.*

LES rois d'Espagne dans leurs guerres continues contre les Maures, créèrent une foule d'ordres de chevalerie, soit pour récompenser, soit pour encourager leurs sujets. La plupart de ces ordres n'existent plus; mais je crois devoir les rappeler avant de faire l'histoire de ceux qui existent encore.

On ne connoît plus l'ordre du *Chêne-Vert*, fondé par Garcia Ximenez; celui des *Lis*, par Sancho IV, roi de Navarre. L'ordre de *saint Sauveur*, créé par Alphonse VII, roi d'Aragon, & ces ordres du moment, méritent peu qu'on s'en souviennne. Mais l'ordre du *Flambeau* est digne d'être cité: ce fut Ramon Berenger, dernier comte de Barcelone, qui l'institua en 1150, en faveur des femmes de Tortose, pour les récompenser de la valeur qu'elles avoient montrée en 1149, lorsque les Maures attaquèrent cette ville. Cet ordre n'existe plus; mais les femmes de Tortose conservent encore plusieurs privilèges qui leur furent accordés à la même époque.

L'ordre de *Truxillo* fut fondé vers 1190, on ignore par qui; mais l'on fait qu'Alphonse IX l'incorpora en 1196 dans l'ordre de *Calatrava*, & que celui d'*Alcantara* jouit de la plus grande partie de ses biens.

L'ordre de *sainte Marie d'Espagne* fut institué par Alphonse dit le Sage, en 1270; on le

fait par deux chartres conservées à *Ucles* dans les archives de l'ordre de saint Jacques, & il n'en a jamais été fait mention dans l'histoire d'Espagne. Les chevaliers devoient défendre contre les Maures le royaume de Séville, & ils possédoient de grands revenus.

L'ordre de l'*Echarpe* a peut-être donné lieu à tous nos cordons bleus, rouges & verds. Alphonse XII, roi de Castille, le fonda dans la ville de *Victoria* en 1332, & lui donna pour marque distinctive un ruban large de trois doigts que les chevaliers portoient de l'épaule droite au flanc gauche. Le roi entra dans cet ordre avec ses enfants, ses freres & toute la noblesse; il suffisoit pour y être reçu d'avoir servi pendant dix ans.

L'ordre de la *Colombe* fut créé en 1383 par Jean I, roi de Castille, dans l'église cathédrale de *Ségovie*. Son emblème étoit une blanche colombe, suspendue à une chaîne d'or, & environnée de rayons.

Le même roi fonda vers le même temps l'ordre de la *Raison*, & ce qui est étonnant, il falloit, pour y être admis, faire preuve de noblesse. La marque de l'ordre étoit un petit drapeau lié que l'on suspendoit à son habit par le moyen d'une chaîne.

L'ordre de *Bourgogne* est compté parmi ceux qui ont existé en Espagne; parce que Charles-Quint, en revenant de son expédition de *Tunis*, l'institua dans ses états en mémoire de cette conquête l'an 1535. L'ordre étoit une croix de Bourgogne, formée par deux bâtons nouveaux, avec un mot au dessus qui disoit *Barbaria*.

L'Espagne a conservé cette croix dans son pavillon.

Les ordres existants en Espagne sont : *Alcantara*, *Calatrava*, *saint Jacques*, *Montesa*, la *Tofon d'or* & l'ordre de *Charles III*. L'ordre d'*Alcantara* fut appelé le noble ; celui de *Calatrava* le galant , & celui de *saint Jacques* le riche.

L'ordre d'*Alcantara* , surnommé dans son principe de *saint Julien* , commença en 1156 , sous les auspices de deux gentilshommes , nommés *Don Suero Fernandés* & *Don Gomez Fernandés Banientos* , originaires de *Salamanque*. Ces deux freres résolurent de s'armer contre les infideles , & d'associer à leur projet quelques nobles du pays. *Ordone* , évêque de *Salamanque* , confirma leur plan , le fit approuver à *Alexandre III* , & les soumit à la regle de *saint Benoît*. Ce ne fut qu'en 1219 , que leur principale maison fut transférée dans *Alcantara* , & qu'ils en prirent le nom. *Alphonse VII* leur accorda la propriété de tout ce qu'ils enleveroient aux infideles. Cet ordre , beaucoup moins riche qu'autrefois , jouit encore de trente-trois commanderies , de quatre alcadies & de quatre prieurés , qui lui produisent quatre-vingt mille ducats tous les ans.

L'ordre de *Calatrava* prit naissance dans la *Castille* sous le regne de *Sanchez III*. Ce roi fit publier dans sa cour qu'il donneroit en propriété la ville de *Calatrava* & ses dépendances à celui qui se chargeroit de défendre cette ville contre les *Maures* , & qu'elle passeroit même , par droit de succession , à ses héritiers. Aucun particulier ,

particulier, quoi qu'en disent les rédacteurs de l'abrégé chronologique de l'Espagne, ne se crut ni assez fort, ni assez riche pour l'entreprendre. Il n'y eut que les Templiers qui, très-puissans alors, vinrent généreusement s'offrir à défendre la place. Sanchez les refusa d'abord; mais vaincu par leur obstination, il y consentit, & ceux-ci voulant se faire aider dans leur entreprise, par une foule de gentilshommes, après avoir pris possession de la ville, proposèrent au roi l'établissement de l'ordre militaire de Calatrava. Il fut institué dans la même année, c'est-à-dire en 1158, avec le seul but de combattre les Maures, & de s'opposer à leurs conquêtes. Les papes Alexandre III, Grégoire VIII & Innocent III l'approuverent; les chevaliers prirent un habit convenable aux expéditions militaires, & firent très-bien leur devoir: ils professèrent la règle de Cîteaux. Cet ordre n'est aujourd'hui ni religieux, ni militaire, il possède en paix 34 commanderies & huit prieurés, évalués à cent vingt mille ducats de revenu. La croix de cet ordre ne diffère de celle d'Alcantara que par la couleur: celle-ci est verte, l'autre est rouge.

L'ordre militaire de *saint Jacques* prit naissance dans la Galice en 1170, sous le regne de Ferdinand II, roi de Léon. Il y avoit aux environs de la ville de saint Jacques un couvent de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin; ils vivoient sous l'obéissance d'un prieur qu'ils éli-soient eux-mêmes. Plusieurs nobles, à la tête desquels étoit *Pierre Ferdinand de Fuente Encalada*, ayant résolu de former un

ordre militaire & hospitalier de saint Jacques, étoient fort en peine d'exécuter leur projet, imaginant qu'ils ne pourroient jamais vivre dans le bon ordre & la décence qui convenoit à des chevaliers, s'ils n'avoient pas des prêtres qui voulussent prendre soin de leur conscience. Il leur parut convenable, pour réussir dans leur entreprise, de s'unir avec le prier & les chanoines de ce monastere de Loyo, parce qu'ils menotent une vie très-réguliere & telle qu'ils vouloient la mener. Ils soumirent leurs idées à Don *Celebruno*, archevêque de Toledé, & à Don *Pedro Martinez*, archevêque de saint Jacques, qui les approuverent. Le légat du pape confirma l'assentiment des deux prélats : l'ordre fut établi sous la regle de saint Augustin, ils portent à la boutonniere de leur habit une médaille sur laquelle est une épée rouge. Cet ordre a quatre - vingt - sept commanderies, réparties dans la Castille & le royaume de Léon, qui rapportent un revenu de deux cents soixante & douze mille ducats.

L'ordre militaire de *Notre-Dame de Montesa* est l'origine suivante. *Jayme II*, roi de Valence & d'Aragon, ayant appris que le pape Clément V avoit détruit l'ordre des Templiers, & accordé leurs biens à l'ordre de saint Jean, à l'exception de ce qu'ils possédoient dans l'Aragon, la Castille, le Portugal & les îles Baléares, essaya de faire établir dans ses états un nouvel ordre militaire à la place de celui des Templiers, dont le but seroit de préserver les côtes des incursions des infideles. A cet effet, il envoya plusieurs ambassadeurs à

Avignon, où les papes résidoient alors; mais ses sollicitations furent vaines tant que dura le pontificat de Clément V. Jean XXII, son successeur, se montra plus facile. Jayme II obtint de lui une bulle, le 10 juin de l'année 1317, par laquelle il approuvoit les bonnes intentions du roi, qui ravi de ce succès, fixa pour le jour de la cérémonie le 22 juillet de 1319. Le nouvel ordre fut établi dans *Montesa*, petite ville du royaume de Valence, qui avoit appartenu aux Templiers, & c'est d'elle qu'il prit son nom. Les chevaliers portent une croix rouge; ils sont aujourd'hui plus religieux que militaires, l'ordre ne subsistant plus que dans quelques-maisons de chanoines réguliers. Ils ont une superbe maison dans Valence.

L'ordre de la toison d'or fut institué par Philippe II, duc de Bourgogne, comte de Flandre, & surnommé le Bon. L'envie qu'il eut de célébrer avec plus de pompe son mariage avec l'Infante Isabelle, fille de Jean I, roi de Portugal, lui fit naître l'idée de cette institution. Le 10 de Janvier de l'année 1429, jour de son mariage, le fut aussi de l'existence de l'ordre: il fixa le nombre des chevaliers à 24, & nomma saint André pour leur patron. Charles-Quint porta depuis le nombre des chevaliers jusqu'à 51. Pour être admis dans cet ordre, il faut être prince, grand d'Espagne, ou s'être distingué par des services très-signalés.

Suivant sa constitution, son grand maître doit être le chef de la maison de Bourgogne, de sorte que depuis le mariage de l'archiduc Philippe I avec l'Infante Jeanne, héritière des

rois catholiques, & mere de Charles - Quint ; les rois d'Espagne ont conservé la grande maîtrise de l'ordre & l'ont perpétuée dans leurs états ; ils jouissent aussi des revenus & de la qualité de grands maîtres d'Alcantara, de Calatrava & de saint Jacques, depuis Charles - Quint.

L'ordre royal de Charles III est de nos jours, il fut institué par ce monarque le 19 septembre de l'année 1771, pour célébrer la naissance d'un Infant qui n'existe plus. Charles III mit son ordre sous la protection de la Vierge dans le mystere de son immaculée Conception. Les constitutions principales de l'ordre sont, que tous les rois ses successeurs en feront les grands maîtres, & auront seuls le droit de nommer les chevaliers.

Il y en a de deux sortes ; les grand - croix, & les chevaliers pensionnaires : le nombre des premiers est de soixante, celui des seconds est fixé à deux cents. Pour entrer dans l'ordre en qualité de chevalier grand-croix, il faut avoir vingt-cinq ans accomplis ; les personnes de la famille royale & les princes étrangers sont seuls exceptés de cette regle.

Les chevaliers grand-croix sont distingués par un cordon bleu de ciel, liséré de blanc, au bout duquel est une croix dans le même modele que celle qui sert à l'ordre du Saint-Esprit, avec cette différence que d'un côté l'on voit l'image de la Conception, & de l'autre le chiffre de Charles III, avec cette légende : *Virtuti & merito*. La plaque représente aussi l'image de la Conception, & doit être brodée sur le côté gauche de l'habit. Les chevaliers

penfionnaires n'ont qu'une petite croix attachée à la boutonniere avec un ruban bleu & liféré de blanc.

Dans les jours de cérémonie, les grand-croix portent un large manteau blanc de moire bordé de bleu, le manteau des penfionnaires est en laine.

Le nouvel ordre peut admettre la toifon d'or; mais il est incompatible avec tous autres ordres fondés en Espagne & dans l'étranger, comme l'ordre du Saint-Efprit, de faint Janvier, de Malte, &c. Les fouverains & les princes de famille royale font feuls exceptés de cette regle.

Tous les grand-croix jouiffent du titre d'excellence & des entrées chez le roi: il y a un fonds de quinze cents mille réaux, environ quatre cents mille livres de notre monnoie, fur lequel on diftribue tous les ans aux autres chevaliers une penfion de mille livres. Le principal emploi de l'ordre est celui de grand chancelier, il est toujours choifi parmi les grand-croix.

Le fecretaire, le maître de cérémonies & le trésorier font pris parmi les chevaliers penfionnaires. Chaque grand-croix dépose le jour de fa réception deux cents doublons d'or, environ quatre mille livres, dans les mains du trésorier, qui fervent aux dépenses indispensables, & furtout aux honoraires du fecretaire & du trésorier, qui font de 2000 livres.

Il y a tous les mois une affemblée chez le grand chancelier pour traiter des affaires de l'ordre.

Les preuves qu'on exige des grand-croix &

des autres chevaliers se bornent à constater une vie régulière , des mœurs irréprochables , la pureté de sang dans les peres , aïeuls & bifaïeuls & la noblesse au moins paternelle acquise par la naissance & non par privilege.

Les chevaliers & les officiers de l'ordre , au moment de leur réception , font le serment de vivre & de mourir dans la religion catholique , apostolique & romaine , de ne jamais former aucun dessein direct ni indirect contre la personne du roi , sa famille & l'état ; de les servir fidèlement dans les emplois qui leur seront confiés , de reconnoître sa Majesté comme le seul & unique chef & souverain de l'ordre , & de défendre sur-tout le mystere de l'immaculée Conception.

Tous les chevaliers , outre la communion de précepte , sont obligés de communier tous les ans la veille de la fête de la Conception , pour attirer les bénédictions du Ciel sur la famille royale & sur l'Etat , &c.



Jurisprudence, Tribunaux.

LE goût s'est introduit dans les arts, tout ce qui nous environne s'est embelli, s'est perfectionné; nous n'avons conservé des formes gothiques que l'élégance & la légèreté. La philosophie a porté son flambeau dans les écoles, & nous en avons vu disparaître ces puérités, ces disputes vaines, ces mots barbares qui masquoient la raison & déshonoroient la plus sublime de toutes les sciences. L'astronomie, le calcul, la chymie, l'histoire naturelle ont fait des progrès étonnans; pourquoi faut-il que la jurisprudence, elle qui nous touche de si près, soit la seule qui tardive dans sa marche, ne participe point à cette raison universelle? Il n'y eut jamais cependant tant de magistrats éclairés; c'est avec dégoût qu'ils se portent à leurs fonctions, qu'ils se voient forcés de suivre un dédale fatigant, où sans cesse contredits par les formalités, ils sont obligés de sacrifier leur équité naturelle & leur jugement à l'usage, à telle coutume particulière, à des loix que de nouvelles mœurs, un autre gouvernement, le climat, un nouvel ordre de choses & d'idées, ont rendues inconséquentes, pour ne rien dire de plus. Quand il n'y auroit à objecter contre la jurisprudence civile que la longueur des plaidoiries, & ces monceaux d'écrits pleins de mots, qui embrouillent une bonne cause, la rendent inintelligible à ceux qui doivent la juger, & font gémir pendant des années une famille